

OFIS PUBLIK  
**AR BREZHONEG**



OFFICE PUBLIC  
**DE LA LANGUE  
BRETONNE**

# Enseignement optionnel du breton

## Année scolaire 2018-2019

Office Public de la Langue Bretonne  
Pôle Étude et Développement  
Observatoire des pratiques linguistiques  
2020

<b>L'INITIATION DANS LE PREMIER DEGRÉ.....</b>	<b>3</b>
<b>CHIFFRES CLES .....</b>	<b>3</b>
Une offre réduite au Finistère.....	4
Des effectifs stables depuis 2010 .....	6
Poids de l'initiation : près d'un élève sur 10 dans la population scolaire totale .....	8
Conclusion .....	12
<b>ANNEXES .....</b>	<b>13</b>
<b>LE SECOND DEGRÉ.....</b>	<b>14</b>
Les chiffres clés.....	14
<b>L'OFFRE .....</b>	<b>15</b>
Dans l'enseignement public: recul de l'offre au collège, stable au lycée .....	15
Dans l'enseignement catholique : une offre se limitant progressivement au Finistère.....	16
<b>ÉVOLUTION : DES EFFECTIFS EN BAISSÉ.....</b>	<b>17</b>
<b>LE EFFECTIFS .....</b>	<b>21</b>
Dans l'enseignement public : 9 élèves sur 10 au collège, essentiellement en milieu rural.....	22
Dans l'enseignement catholique : vers une offre centrée sur le Finistère.....	27
Conclusion .....	31
<b>ANNEXES .....</b>	<b>32</b>

# L'INITIATION DANS LE PREMIER DEGRÉ

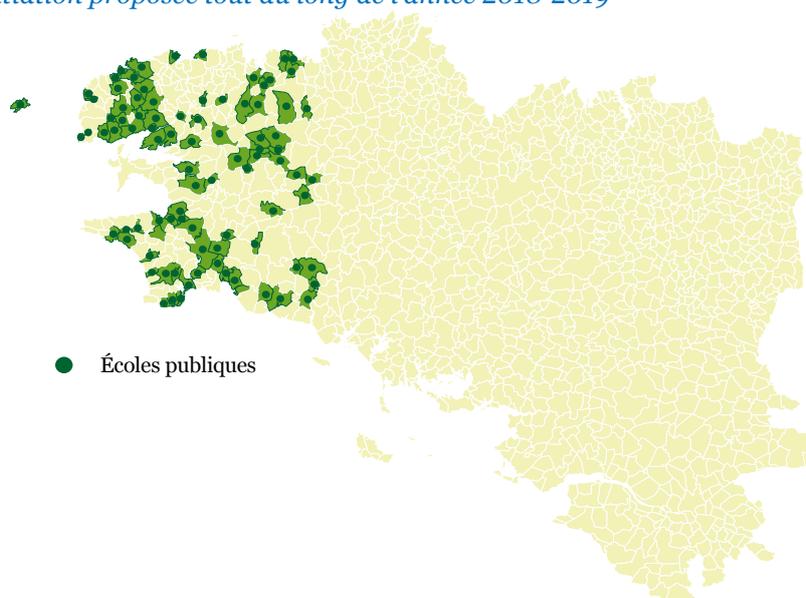
## Chiffres clés

- **7 766 élèves** suivent une initiation d'une heure hebdomadaire dans le Finistère : 5 256 en maternelle et 2 510 en élémentaire.
- **Les effectifs sont en légère augmentation à cette rentrée (+1,3%)**, grâce à l'élémentaire (+7%, 172 élèves supplémentaires). Les effectifs baissent en maternelle (-1,3% et -68), dans un contexte où la population scolaire est encore en recul dans le Finistère : -2% à la rentrée 2018 (-3,5% en maternelle et -0,7% en élémentaire).
- Cette initiation est proposée dans **88 communes** (84 en 2017), sur les 228 disposant d'une école publique, soit **39%** des communes du Finistère.
- **10%** des élèves du Finistère suivent une initiation dans le 1<sup>er</sup> degré. Cette proportion monte à **19%** en maternelle ; elle est de **5%** en élémentaire.
- **29,5%** des élèves **monolingues de maternelle publique** suivent une initiation (28,6% en 2017) ; cette proportion s'élève à **8,1%** en élémentaire (7,5% en 2017). Il n'y a pas d'initiation dans l'enseignement catholique, réseau qui scolarise pourtant **40%** des élèves bretons.
- **Le pays de Brest** reste le pays où les effectifs sont les plus élevés, **3 108 élèves**, c'est-à-dire **40%** des élèves (ce territoire regroupe **47%** de l'ensemble de la population scolaire du Finistère).
- **Morlaix Communauté** est la structure communautaire où le nombre d'élèves suivant une initiation est le plus élevé en 2018 (1 284), devant Brest Métropole (1 035).
- **Quimper** devient la commune où les élèves suivant une initiation sont le plus nombreux (623), devant Morlaix (554) et Brest (422).

## Une offre réduite au Finistère

L'initiation permet d'offrir aux élèves qui ne sont pas scolarisés dans les filières bilingues, c'est-à-dire 96,8% des élèves bretons et 93,1% des Finistériens, un premier contact avec la langue. Les séances d'initiation durent **1 heure et sont dispensées chaque semaine**. Le contenu pédagogique (chansons, comptines, jeux, phrases et vocabulaire simple et quotidien) est défini par une convention entre le département, les associations et la direction académique. Les directeurs des écoles publiques doivent faire la demande de séances d'initiation auprès de la direction académique. Les interventions doivent être inscrites au projet d'école, porté par l'équipe pédagogique. L'école s'engage à proposer ces interventions sur une période minimum de 3 ans. Ce dispositif n'est donc pas équivalent à celui mis en place en Corse depuis 2002, à savoir 3 heures hebdomadaires proposées à l'ensemble des élèves et directement par les enseignants, et non des intervenants extérieurs.

### *L'offre d'initiation proposée tout au long de l'année 2018-2019*



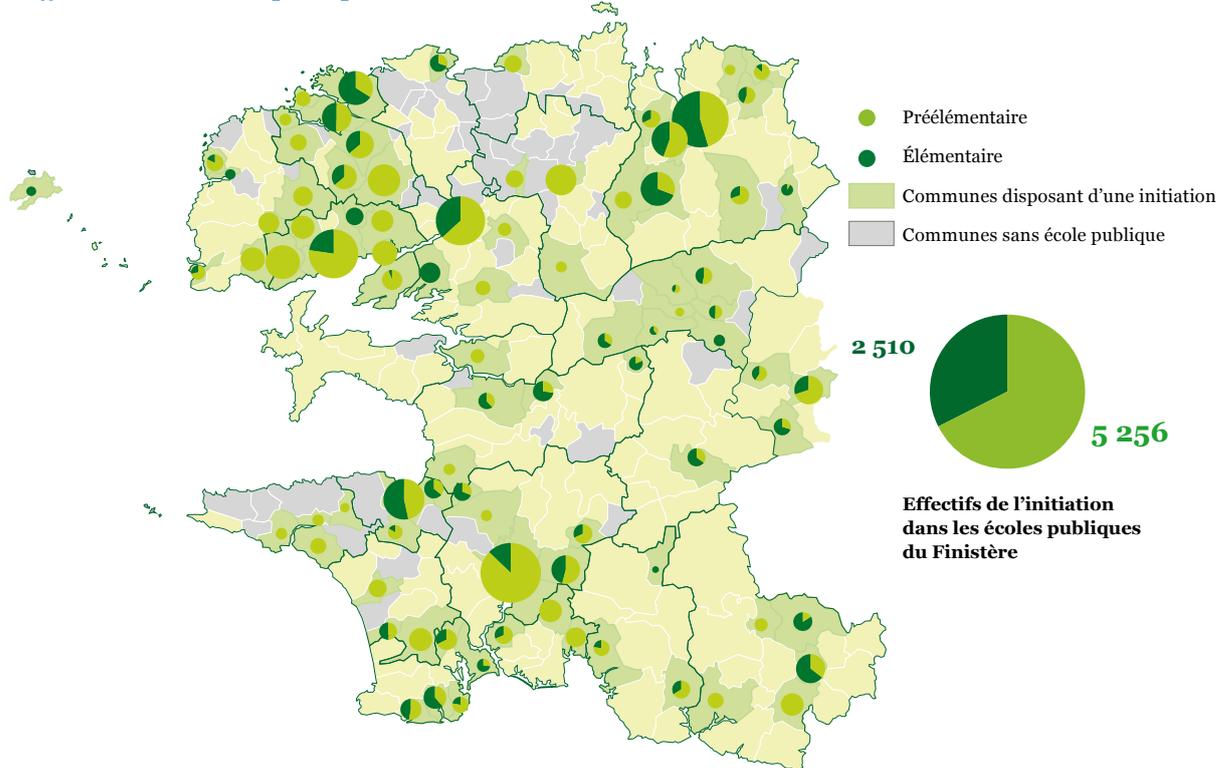
L'offre reste cantonnée au Finistère, seul département à bénéficier d'un dispositif global mis en place par le Conseil départemental, cofinancé par la Région et les communes. Le budget consacré par le Département à ce dispositif est stable, l'enveloppe horaire accordée aux écoles ne peut donc pas évoluer. Par conséquent, l'offre progresse difficilement d'une année sur l'autre. Aucun autre département n'a mis en place de dispositif comparable à celui du Finistère.

Dans les écoles morbihannaises, l'initiation existe uniquement sur une base associative. Cette offre a été lancée dans le pays de Lorient à la rentrée 2010, sans toutefois avoir de cadre officiel comparable à celui du Finistère. De plus, **elle n'est plus proposée sur le temps scolaire**. A la demande des municipalités, des associations comme Emglev Bro an Oriant ou Bod Keleenn proposent cette initiation dans le cadre du Temps d'Activités périscolaire (TAP), suite à la réforme des rythmes scolaire<sup>1</sup>. Ti Douar Alre dans le secteur d'Auray continue à proposer quelques séances sur le temps scolaire épisodiquement, Il n'y a donc pas de continuité tout au long de l'année scolaire. Par ailleurs, il n'y a plus aucune offre dans les Côtes d'Armor. L'offre est également absente en Ile-et-Vilaine et en Loire-Atlantique.

**Il n'existe plus d'offre dans l'enseignement catholique depuis 2006<sup>2</sup>.**

<sup>1</sup> Loi d'orientation et de programmation du 8 juillet 2013 sur la refondation de l'école de la République

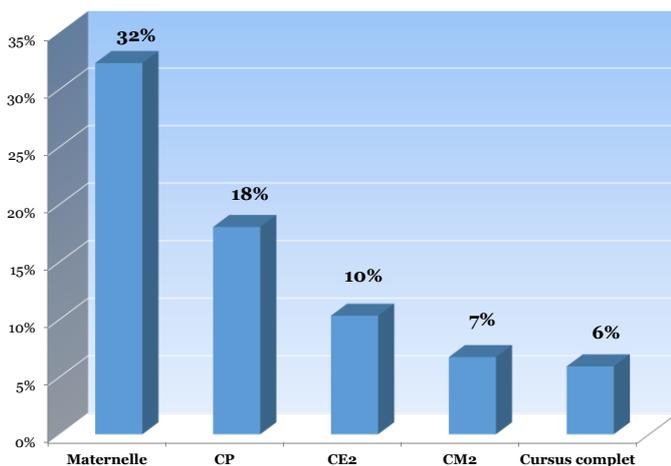
<sup>2</sup> Les élèves de l'école catholique de Querrien ont bénéficié d'une initiation entre 2010 et 2018, jusqu'à la fermeture de l'école.



Les communes disposant d'une initiation sont plus nombreuses en 2018 (88) qu'en 2017 (84). 4 communes sont entrées dans le dispositif : Lannildut dans la CC du pays d'Iroise, une commune de Morlaix Communauté (Taulé), une commune de Poher Communauté (Saint-Hernin) et Ouessant. Aucune commune n'en est sortie en 2018.

111 écoles maternelles proposent une initiation. C'est plus qu'en 2017 (106). En élémentaire, 65 écoles sont concernées par le dispositif (58 en 2017).

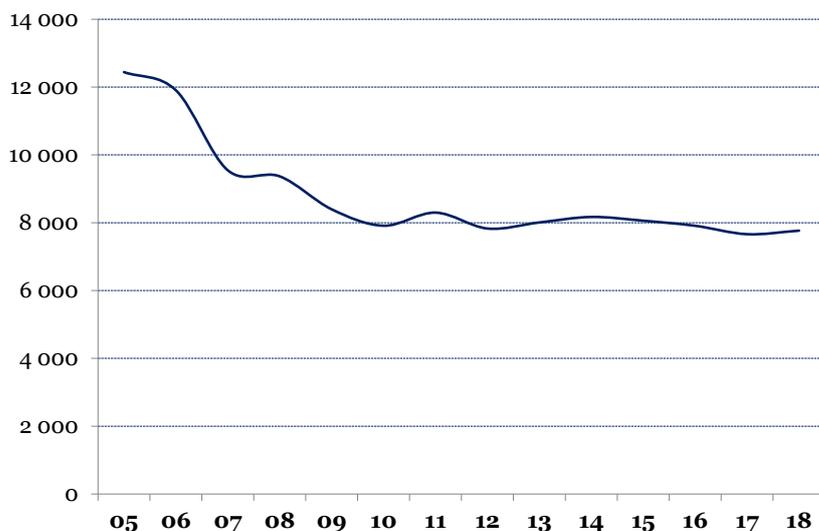
*Pourcentages d'écoles publiques finistériennes proposant une initiation par niveau rentrée scolaire 2018*



Un 1/3 des écoles maternelles publiques du Finistère propose une initiation au breton. Ce taux est presque divisé par 2 en CP et tombe à 7% en CM2. Les écoles proposant une initiation de la maternelle à la fin du CM2 ne sont pas nombreuses. Seules **19 écoles sur 32 le font tout au long du primaire, soit 6%**.

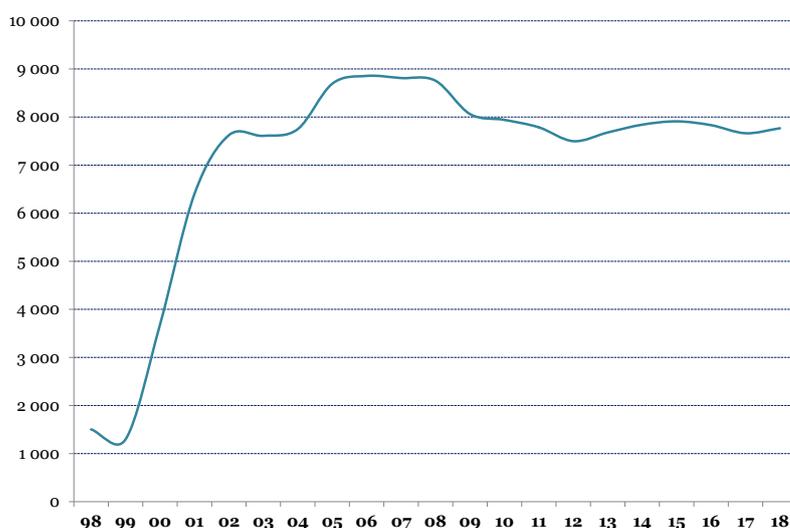
## Des effectifs stables depuis 2010

*Évolution des effectifs suivant une initiation de breton dans le 1<sup>er</sup> degré en Bretagne*



Le nombre d'élèves suivant une initiation est stable depuis 2010, avec des effectifs se situant aux alentours de 8 000. L'enveloppe budgétaire attribuée par le Conseil départemental du Finistère étant fixe, elle ne permet pas d'attribuer plus d'heures aux écoles.

*Évolution des effectifs des écoles publiques finistériennes*



**L'objectif** du programme d'initiation était d'offrir à tous les enfants du Finistère, qui n'étaient pas scolarisés en filière bilingue, **une exposition minimale à la langue**. A partir de la mise en place du dispositif à une plus grande échelle en 1999, les effectifs de l'initiation ont fortement augmenté grâce à la convention signée entre le Conseil général et la Direction académique. La croissance des effectifs s'est arrêtée en 2006 lors du changement dans le financement du dispositif. Le Département était seul à le porter financièrement. Il a décidé de consacrer une enveloppe budgétaire fixe et de demander aux communes de participer au financement. Depuis 2010, le Conseil régional de Bretagne prend également part au dispositif, ce qui a permis d'alléger la part communale. Il a été mis un terme à la baisse observée entre 2009 et 2012. Les effectifs sont stabilisés depuis 2013, avec une moyenne de 7 800 élèves sur les 5 dernières années.

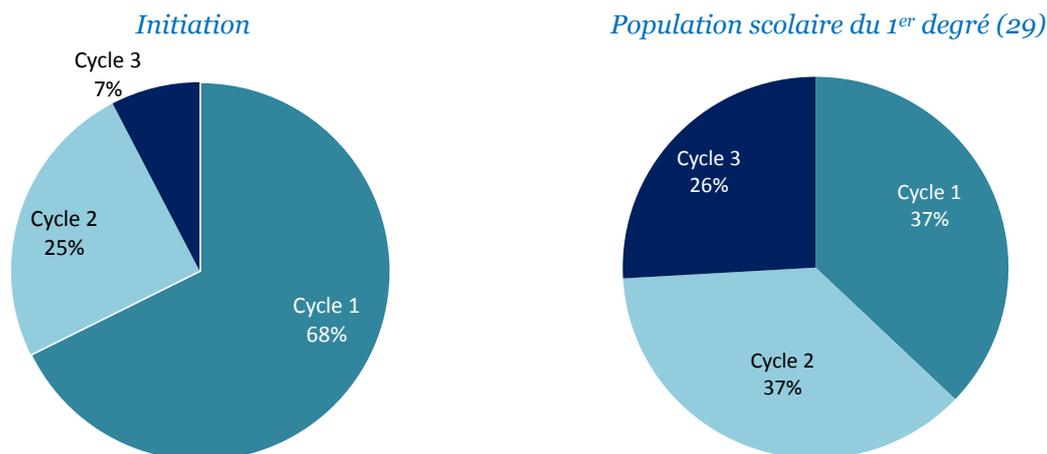
## Évolution des effectifs des écoles publiques finistériennes par niveau



Les effectifs ont augmenté en maternelle entre 2009 et 2014 : +12% dans un contexte où la population scolaire publique baisse dans le département (-4% sur la même période). Le nombre d'élèves est stable depuis 5 ans, avec une moyenne de 5 300.

En élémentaire, les effectifs sont aux alentours de 2 500 élèves depuis 2011. On y observe une augmentation de 7% en 2018. Ce niveau est essentiel afin de faciliter la poursuite au collège. Le schéma linguistique voté en octobre 2016 pose d'ailleurs comme objectif départemental le développement du dispositif en cycle 3. Ainsi, dans le cadre de la convention avec l'Éducation nationale, tout en répondant à la demande d'initiation dans tous les cycles, il est proposé de développer une politique d'initiation en Cm1-Cm2 pour une poursuite de l'apprentissage en 6<sup>ème</sup>. Toutefois cet engagement n'a pas encore trouvé application dans les faits.

### Répartition de la population scolaire publique par cycle<sup>3</sup>

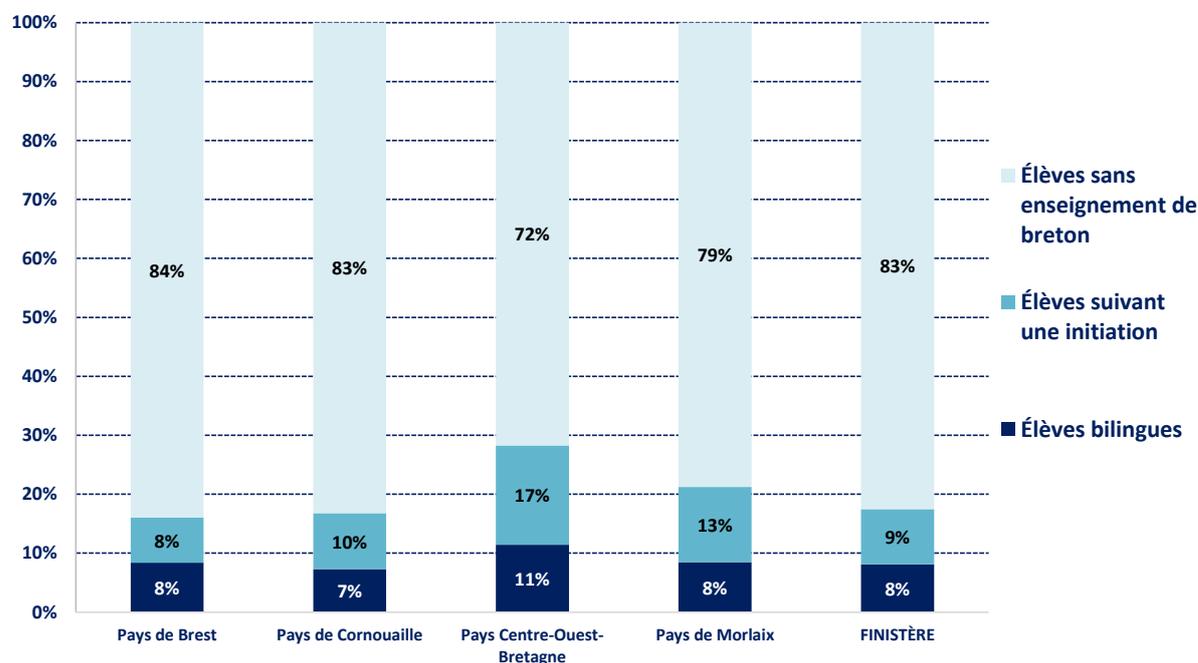


Les effectifs en maternelle sont prépondérants : plus des 2/3 des élèves suivant une initiation sont en maternelle (cycle 1) alors qu'elle regroupe un peu plus du 1/3 de la population scolaire du Finistère. Le poids du cycle 3 est très limité, cycle pourtant essentiel pour la poursuite au collège et la formation de locuteurs. Cette proportion n'a pas progressé, elle a même plutôt régressé puisque le cyclé 3 représentait 10% des effectifs de l'initiation il y a 10 ans.

<sup>3</sup> Depuis 2014, cycle 1 = petite section, moyenne section, grande section (maternelle) ; cycle 2 : CP, CE1, CE2 ; cycle 3 : CM1, CM2, 6<sup>ème</sup>. Ici ne sont comptés que les effectifs des élèves de CM1 et de CM2.

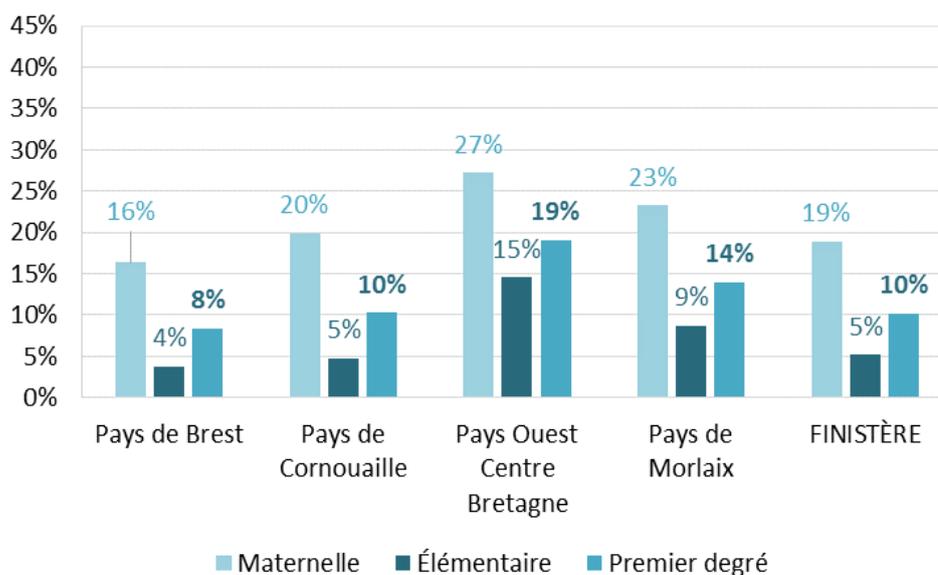
## Poids de l'initiation : près d'un élève sur 10 dans la population scolaire totale

Répartition de l'ensemble de la **population scolaire totale**<sup>4</sup> du 1<sup>er</sup> degré - rentré 2018



Les élèves exposés au breton dans leur scolarité, par l'initiation ou de manière plus poussée par l'enseignement bilingue sont minoritaires partout dans le département. 83% de la population scolaire du Finistère ne bénéficie d'aucun enseignement de breton. Cette proportion est moins élevée dans les pays de Morlaix et du Centre-Ouest-Bretagne, mais reste la grande majorité.

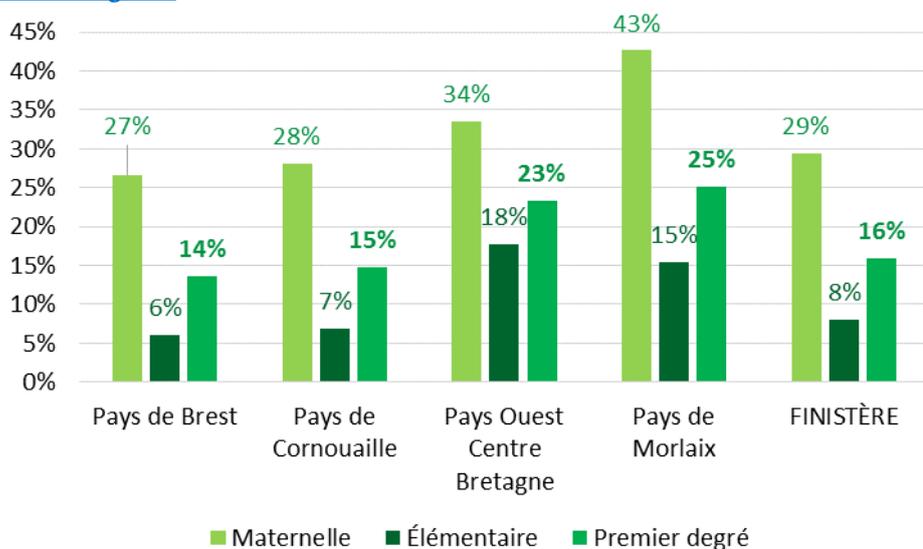
Pourcentage d'élèves suivant une initiation dans la **population scolaire monolingue totale** (publique et catholique) rentrée 2018



<sup>4</sup> Sachant qu'aucune initiation n'est proposée actuellement dans l'enseignement catholique.

1 élève sur 10 suit une initiation dans le 1<sup>er</sup> degré du Finistère. Cette proportion tombe à 1 sur 20 (5%) dans l'élémentaire. Elle est plus élevée en maternelle avec près d'un élève sur 5 (19%). Néanmoins, il s'agit d'une minorité de la population scolaire dans l'ensemble des pays. Dans celui du Centre-Ouest-Bretagne, plus d'1/4 des élèves de maternelle suit une initiation, soit la plus forte proportion. Le pays de Brest se situe légèrement en dessous de la moyenne du département, la tâche à accomplir étant beaucoup plus colossale, compte de tenu sa population scolaire (le pays de Brest regroupe près de la moitié des élèves du Finistère).

*Pourcentages d'élèves suivant une initiation dans **la population scolaire publique monolingue**<sup>5</sup> rentrée 2018*

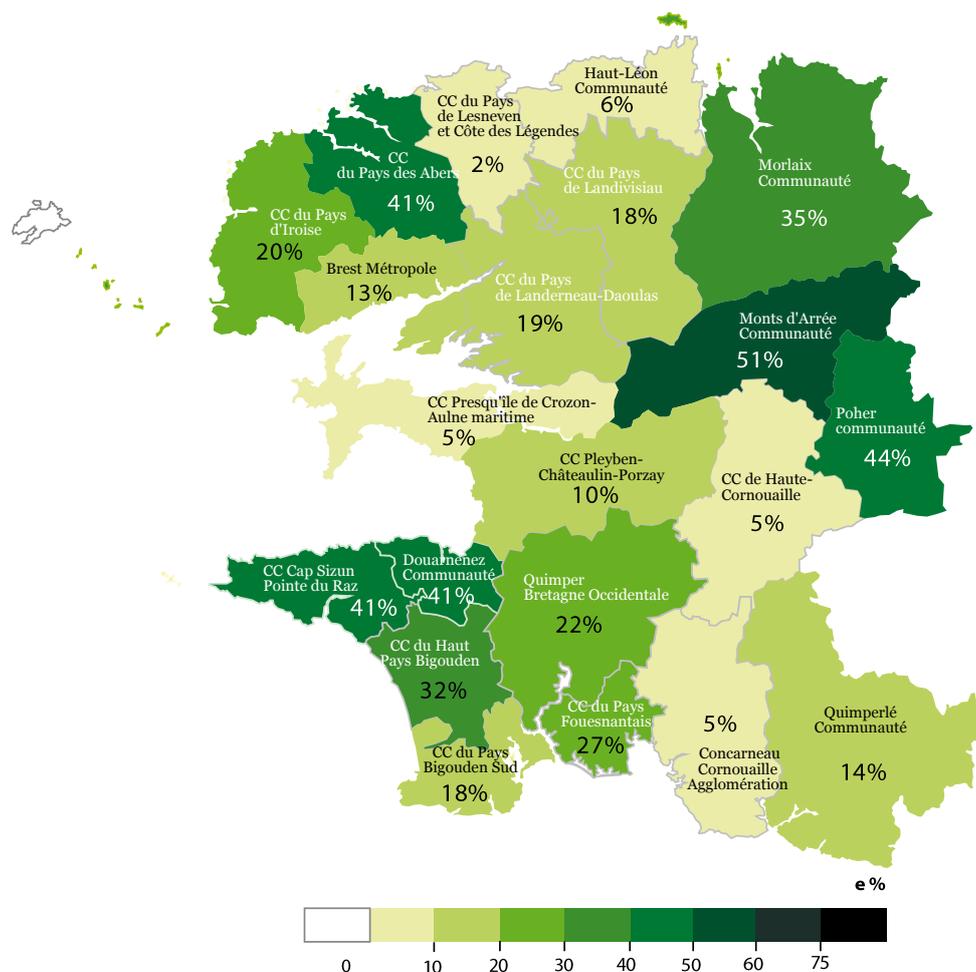


**16%** des élèves publics finistériens sont sensibilisés en 2018, ce qui est légèrement plus élevé qu'il y a 5 ans (14%). Le poids de l'initiation est plus élevé en maternelle, sur tout le territoire : **près d'1 élève sur 3 dans les écoles maternelles publiques (29%)**. C'est dans le pays de Morlaix et du Centre-Ouest Bretagne que la proportion est la plus élevée (43%). Les pourcentages en maternelle ont progressé assez fortement dans ces zones, du fait d'une baisse globale de la population scolaire (-17%), plus forte que globalement dans le département (-14%). Le poids de l'initiation reste beaucoup plus faible en élémentaire qu'en maternelle. De plus, il stagne.

<sup>5</sup> Il s'agit ici de la proportion d'élèves suivant une initiation parmi la population scolaire **monolingue (sans compter les élèves bilingues)**.



Proportion de la population scolaire monolingue **publique et catholique** du 1<sup>er</sup> degré suivant une initiation par EPCI- rentrée 2018



Les élèves suivant une initiation ne sont majoritaires que dans une seule structure intercommunale : celle des Monts-d'Arrée, comptant la population scolaire la plus basse. 4 autres structures intercommunales s'approchent de la moitié de leur population scolaire de maternelle concernée par l'initiation : Poher Communauté, CC Cap Sizun, Douarnenez Communauté et CC du Pays des Abers. Toutefois, dans la grande majorité des structures intercommunales l'initiation, ne touche qu'une minorité d'élèves.

## Conclusion

Le budget consacré au dispositif d'initiation par le Conseil départemental du Finistère n'augmente plus et, de ce fait, les effectifs sont **stables** depuis 2010. On constate toutefois une légère augmentation des effectifs en 2018 par rapport à 2017 (+1,3%), grâce à l'élémentaire (+7%) tandis que les effectifs baissent en maternelle (-1,3%) ; dans un contexte où la population scolaire diminue dans le Finistère (-2% dans le 1<sup>er</sup> degré public avec une baisse plus prononcée en maternelle (-4%).

Les 2/3 des élèves suivant une initiation sont en **maternelle**. Ils représentent près d'1/3 tiers de la population scolaire publique de maternelle, ce taux baisse à 10% en élémentaire. L'impact de l'initiation sur la population scolaire est en réalité moins important dans le Finistère puisque les élèves de l'enseignement catholique, scolarisant pourtant 40% de la population scolaire, ne sont pas concernés par l'initiation. L'initiation touche 10% de la population scolaire du département (19 % en maternelle et seulement 5% en élémentaire).

Dans le cadre de la convention entre le département du Finistère et l'Éducation nationale, il est proposé de renforcer l'initiation en cycle 3. L'objectif affiché par le Conseil départemental est bien de développer le dispositif d'initiation en classes de CM1-CM2, afin de renforcer le lien avec l'option breton au collège. On ne constate pas, pour l'instant, la mise en œuvre de cet objectif.

L'offre est réduite aux seules **écoles publiques du Finistère** du fait de la fin de l'offre dans l'enseignement catholique, ainsi que celle proposée dans le Morbihan. Il n'est pas encore question d'élargir l'offre aux autres départements, afin de proposer à l'ensemble des élèves bretons, malgré l'action du département du Finistère. En effet, dans le schéma départemental en faveur de la langue bretonne voté en octobre 2016, le Finistère avait demandé la généralisation du dispositif à l'ensemble des élèves dans le cadre des missions de l'État.

# Annexes

## Effectifs de l'initiation par niveau et par pays – rentrée 2018

	Pays de Brest	% croissance	Pays de Cornouaille	% croissance	Pays de Morbihan	% croissance	Pays Centre- Ouest- Bretagne	% croissance	TOTAL	% croissance
Maternelle	2 236	-5,89%	1 833	0,22%	948	13,40%	239	-15,55%	5 256	-1,29%
Élémentaire	872	4,06%	781	13,02%	627	0,16%	230	25,68%	2 510	6,85%
<b>PREMIER DEGRÉ</b>	<b>3 108</b>	<b>-3,30%</b>	<b>2 614</b>	<b>3,73%</b>	<b>1575</b>	<b>7,73%</b>	<b>469</b>	<b>0,64%</b>	<b>7 766</b>	<b>1,34%</b>
Élèves supplémentaires	106		94		113		3		104	

## Évolution des effectifs de l'initiation dans l'enseignement public du Finistère

Niveau	04	05	06	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Maternelle	4 208	4 681	4 645	4 834	5 134	5 259	4 954	5 127	5 422	5 298	5 262	5 324	5 256
Élémentaire	3 540	4 010	4 209	3 227	2 806	2 526	2 543	2 551	2 418	2 611	2 568	2 338	2 510
<b>Finistère</b>	<b>7 748</b>	<b>8 691</b>	<b>8 854</b>	<b>8 061</b>	<b>7 940</b>	<b>7 785</b>	<b>7 497</b>	<b>7 678</b>	<b>7 840</b>	<b>7 909</b>	<b>7 830</b>	<b>7 662</b>	<b>7 766</b>
Évolution		12%	2%	-9%	-2%	-2%	-4%	2%	2%	1%	-1%	-2%	1%

# LE SECOND DEGRÉ

## Les chiffres clés

- **4 880 élèves** suivent l'option breton dans le 2<sup>nd</sup> degré : 2 772 dans l'enseignement catholique et 2 108 dans le public.
- Les effectifs sont en **nette baisse** par rapport à 2017 : **-14%** (-827), plus importante dans l'enseignement catholique (-18% et -589) que dans le public (-10% et -328).
- La majorité des élèves est au collège : 9 sur 10.
- **Les 2/3 des lycéens qui apprennent le breton dans le public sont en lycée professionnel.**
- Les effectifs en terminale générale sont **très faibles** : 27 élèves de terminale seulement dans les lycées publics ; les effectifs sont plus élevés dans les lycées catholiques (80).
- **Le pays de Cornouaille** est le territoire scolarisant le plus d'élèves : 37% des élèves suivant l'option, alors qu'il ne représente que 7% de la population scolaire bretonne.
- **Quimper** est la ville comptant le plus d'élèves : 1 012 dont 809 dans les collèges catholiques ; soit 40% des collégiens catholiques de Quimper.
- **Les fermetures de cours ont été nombreuses à la rentrée 2018** : 15 collèges sur les 83 proposant des cours de breton, dont 9 dans le public (Bourbriac, le Relecq-Kerhuon, Plozévet, Morlaix, Saint-Renan, Saint-Nazaire, Gourin, Étel, Pluvigner) et 6 collèges catholiques (Rostrenen, Audierne, Guilers, Ploudalmézeau, Plabennec, Pont-l'Abbé).

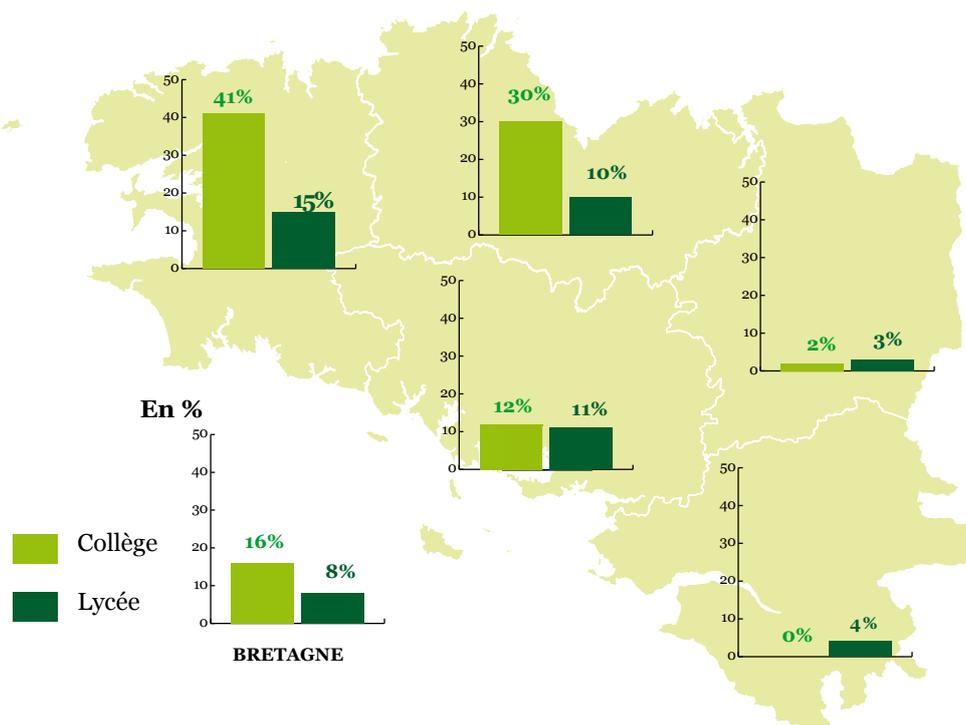
# L'offre

L'organisation des cours de breton dans le 2<sup>nd</sup> degré a été modifiée par la réforme du collège, entrée en vigueur à la rentrée 2016. Au collège, on peut apprendre le breton en 6<sup>ème</sup> en initiation. L'enseignement porte sur la langue, mais aussi sur la culture bretonne. De la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, le breton peut être enseigné dans le cadre des enseignements de complément pour les élèves volontaires (1 heure en 5<sup>ème</sup> et 2 heures en 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>). Les heures d'enseignement sont financées pour une division par le rectorat sur un budget propre consacré aux langues et cultures régionales. Les établissements n'ont donc pas à financer l'enseignement en 6<sup>ème</sup> sur leur dotation globale horaire (DGH). En ce qui concerne le cycle 4, le rectorat finance la moitié des enseignements, l'autre moitié devant être financée par la DGH des collèges.

Au lycée, le breton peut être choisi comme 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> langue vivante.

## Dans l'enseignement public: recul de l'offre au collège, stable au lycée

*Pourcentage d'établissements du 2<sup>nd</sup> degré public proposant des cours de breton – 2018/2019*



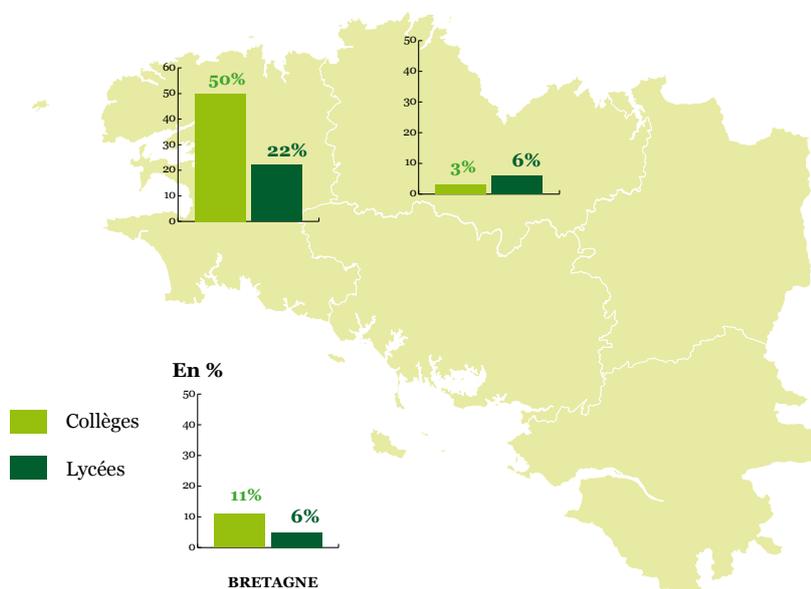
15% des collèges publics proposent l'option breton, soit **45 collèges sur 288**. Cette proportion est en net recul dans le Finistère, passant de 48% en 2017 à 41% en 2018 à cause de la fermeture de cours dans 4 collèges (Relecq-Kerhuon, Saint-Renan, Morlaix et Plouzévet). Dans le Morbihan, la proportion baisse également passant de 19% à 12% par la fermeture des cours dans 3 collèges : Étel, Gourin et Pluvigner). L'offre recule légèrement dans les Côtes-d'Armor : il n'y a plus de cours au collège de Bourbriac. 30% des collèges y propose l'option breton (32% en 2017). L'offre est stable en Ille-et-Vilaine, bien que très basse, à peine 2% des collèges, soit 1 collège sur 59. Avec la fin des cours à Saint-Nazaire, l'offre est désormais absente des collèges en Loire-Atlantique.

L'offre est stable au lycée : 8% des établissements proposent des cours, soit 10 sur 109, comme en 2017.

L'offre reste très restreinte et la convention signée entre l'État et la Région Bretagne en octobre 2015 <sup>6</sup> n'est pas respectée : l'objectif est d'étendre progressivement l'offre à l'ensemble des collèges et lycées et non de conserver ce qui existe en l'état ou pire, continuer à fermer des cours. En effet, la convention prévoit que « ***l'État s'efforcera d'ouvrir progressivement l'enseignement du breton en LV2 ou LV3 et l'option breton à l'ensemble des établissements du 2<sup>nd</sup> degré*** ». Dans les faits, l'enseignement optionnel a subi un net recul. En 2007, 3 fois plus de lycées proposaient un enseignement de breton. Les cours ont ainsi été fermés dans 18 lycées publics entre 2006 et 2018 et dans 40 collèges au cours de la même période.

## Dans l'enseignement catholique : une offre se limitant progressivement au Finistère

*Pourcentage d'établissements du 2<sup>nd</sup> degré catholique proposant des cours de breton -2018/2019*



Actuellement **11%** des collèges catholiques proposent une option breton, soit 25 sur 229 dont 24 dans le Finistère. L'offre est légèrement moindre que dans le public (16%), avec une présence dans 2 départements uniquement. L'offre tend à se concentrer sur le Finistère puisque l'offre est très réduite dans les Côtes-d'Armor, il ne reste plus qu'un collège proposant une option, celui de Tréguier. L'offre n'y était pas comparable à celle du Finistère, mais toute de même 13% des collèges offraient des cours il y a 10 ans. A l'image de ce qui s'est produit dans le Morbihan, les institutions décident de fermer l'option lors de l'ouverture de filières bilingues. C'est ce qui s'est produit à Lannion en 2016 et à Rostrenen en 2018.

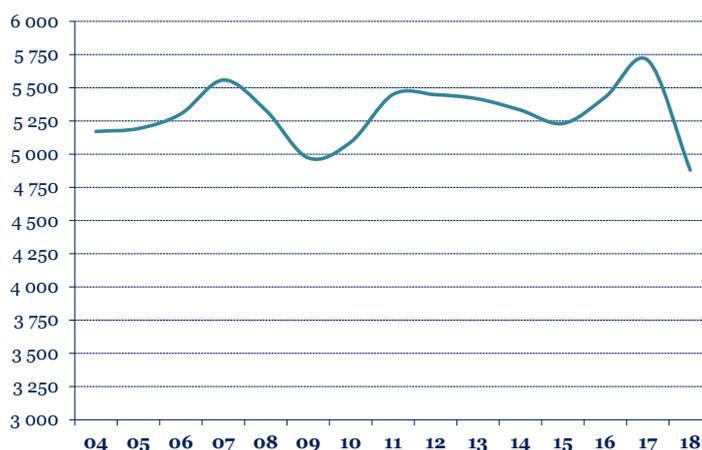
L'offre a également reculé dans le Finistère avec la fermeture de l'option dans 5 collèges (Audierne, Guilers, Plabennec, Pont-l'Abbé et Saint-Renan). La moitié des établissements propose des cours dans le département (60% en 2017). 2 collèges ont ouverts des cours : l'un à Ploudalmézeau, l'autre à Quimper au Likes.

<sup>6</sup> Convention spécifique pour la transmission des langues de Bretagne et le développement de leur usage dans la vie quotidienne 2015-2020.

L'offre est **faible au lycée (6%)**. Elle se maintient dans les Côtes-d'Armor, grâce au lycée agricole de Pommerit-Jaudy. Dans le Finistère, près d'1/4 des lycées propose des cours, soit 6 établissements sur 27. A noter que des cours sont à nouveau proposés à Saint-Pol-de-Léon en 2018. L'option n'est plus présente en Ille-et-Vilaine en Ille-et-Vilaine depuis 2006, dans le Morbihan depuis 2009 et n'a jamais été proposé dans les lycées catholiques de Loire-Atlantique.

## Évolution : des effectifs en baisse

### Évolution des effectifs en option de breton dans le 2<sup>nd</sup> degré



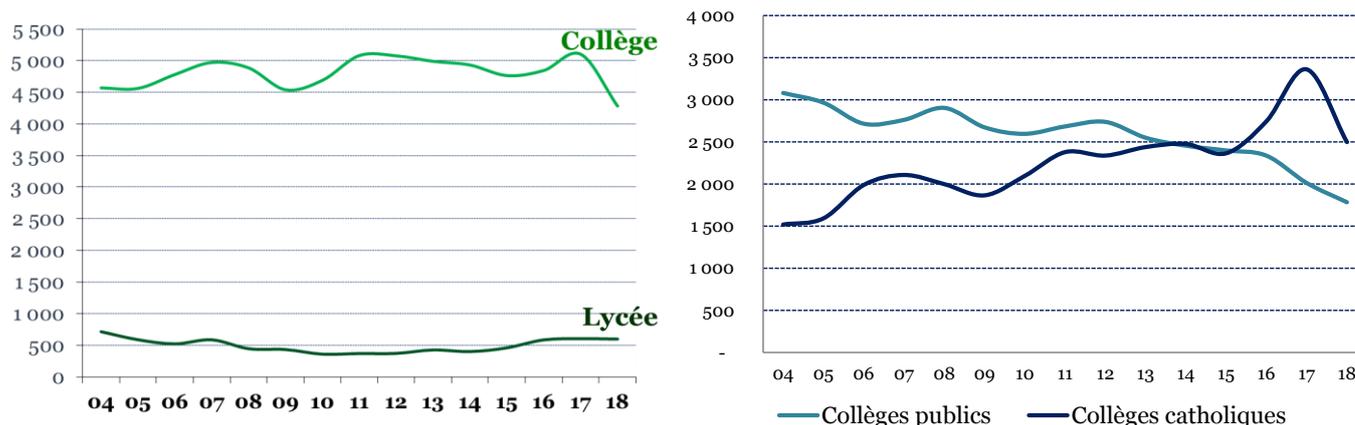
Les effectifs sont moins élevés qu'il y a 10 ans, du fait de la forte baisse de 2018. Il s'agit du niveau le plus bas depuis 15 ans. On descend en dessous de la barre des 5 000 élèves.

### Évolution des effectifs dans l'enseignement public et catholique



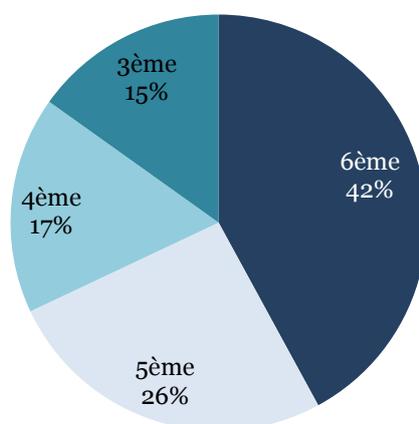
Les élèves sont plus nombreux dans l'enseignement catholique que dans le public depuis 2016, la situation était inverse il y a 10 ans. Il s'agit de la conséquence de la généralisation de l'offre à l'ensemble des élèves. Toutefois, la contrepartie de cette politique est que les effectifs sont susceptibles de diminuer brutalement, si la direction de l'établissement décide de mettre un terme à cette généralisation. La baisse de cette années (-591 au collège) provient de la décision d'arrêter l'offre à l'ensemble des élèves dans plusieurs collèges comme à Guipavas (-326 élèves avec la fin des cours à l'ensemble des élèves en 5<sup>ème</sup>, en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>), à Landivisiau (-153). Une partie de la baisse résulte de la fermeture des cours dans 6 collèges catholiques (-150 élèves). Dans le public, les effectifs continuent leur baisse et s'accélère même ces 2 dernières années (-21% depuis 2016).

### Évolution des effectifs au collège et au lycée



La grande majorité des élèves apprenant le breton dans le second degré est au collège. Les effectifs au lycée restent très bas. La baisse des effectifs au public provient nettement du collège où le nombre d'élèves y baisse régulièrement ces 15 dernières années. L'évolution dans l'enseignement catholique est influencée de la même manière par la courbe des effectifs au collège. Le public a été rattrapé par l'enseignement catholique en 2015, alors que le réseau public proposant un enseignement de la langue est plus important que le réseau catholique. Il s'agit du résultat de politiques institutionnelles différentes.

### Répartition des effectifs par niveau au collège (public + catholique) rentrée 2018



42% des collégiens sont en 6<sup>ème</sup>, du fait de l'offre généralisée à l'ensemble des sixièmes dans certains établissements (6 collèges publics<sup>7</sup> sur 54; et 11 collèges catholiques<sup>8</sup> sur 29). Les 2/3 des effectifs sont en 6<sup>ème</sup> et en 5<sup>ème</sup>. Le poids des 4<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> dans les effectifs de l'option a tout de même augmenté, grâce à la progression des effectifs dans les collèges catholiques. Ces 2 niveaux ne représentaient qu'un ¼ des effectifs il y a 4 ans (32 % actuellement).

<sup>7</sup> Les collèges de Callac, Guerlédan, Rostrenen, Bannalec, Châteauneuf-du-Faou et Plounéour-Menez

<sup>8</sup> Carhaix, Châteaulin, Cléder, Crozon, Douarnenez, Lannilis, Pont-Croix, Pouldreuzic, Quimper (La Sablière et Sainte-Thérèse).

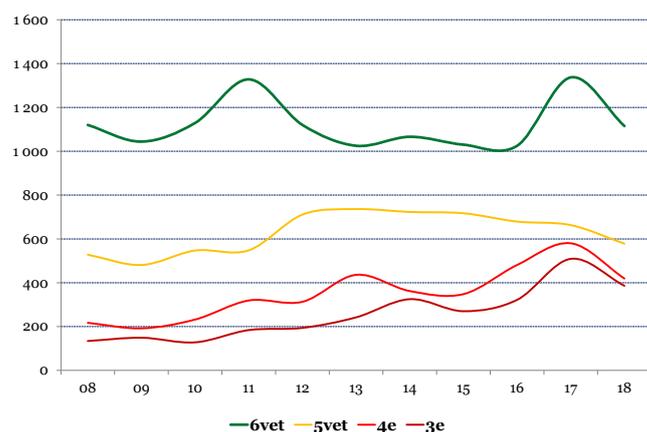
### Évolution des effectifs en collège public



Les effectifs en 6<sup>ème</sup> au collège public sont en baisse continue depuis 10 ans : ils ont été divisés par 2, avec une baisse plus poussée depuis 2 ans : -30% en 6<sup>ème</sup> depuis 2016, année de mise en place de la réforme du collège. Cette baisse coïncide avec les décisions de mettre un terme à l'offre généralisée à l'ensemble des 6<sup>èmes</sup> dans certains établissements, comme à Pontivy en 2013, ou encore à Morlaix en 2018. De manière générale, la baisse résulte du rétrécissement de l'offre, qui s'est produite dans 40 collèges publics depuis 2006, dont 9 sur la seule rentrée 2018.

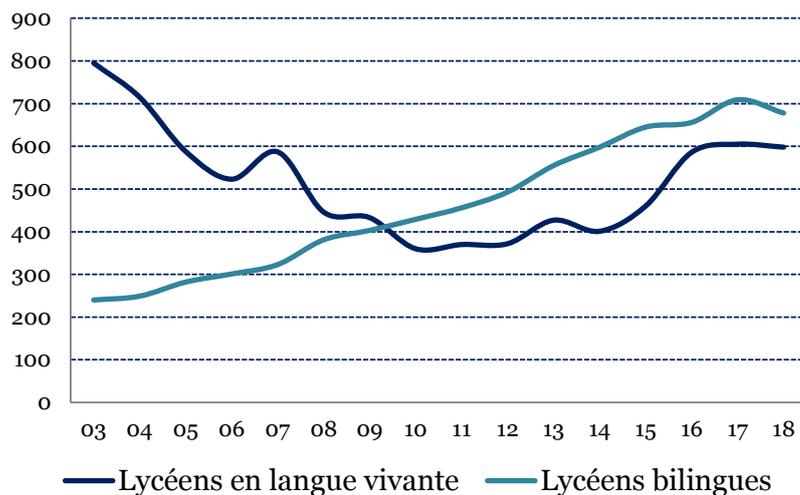
Les élèves sont moins nombreux à suivre l'option en 4<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup>. Toutefois, les effectifs sont restés relativement stables jusqu'en 2015, puis arrive une période de baisse depuis 2016 : -27% en 4<sup>ème</sup> et -28% en 3<sup>ème</sup>. Sur 3 collégiens commençant en 6<sup>ème</sup>, 1 seul continue jusqu'en 3<sup>ème</sup>. Cette situation se vérifie dans l'ensemble des départements. Le statut d'option place le breton en situation fragile par rapport à d'autres offres. La situation du breton s'affaiblit lorsqu'il est enseigné en matière optionnel, rentrant en concurrence avec d'autres matières.

### Évolution des effectifs en collège catholique



La situation est différente au collège catholique. En 2018, on retrouve le même nombre d'élèves en 6<sup>ème</sup> qu'il y a 10 ans : environ 1 100. Toutefois, les effectifs fluctuent, avec une évolution même inquiétante ces 2 dernières années, liée aux décisions de l'enseignement catholique. La forte hausse de 2017 provient ainsi des cours financés par les institutions catholiques. De même, la forte baisse de 2018 résulte de ces mêmes cours qui ne sont plus proposés à l'ensemble des 6<sup>èmes</sup>, comme à Landivisiau, à Saint-Renan ou encore à Plouzané. La situation est donc fragile. La baisse des effectifs en 2018 est inquiétante dans les autres niveaux, alors qu'ils étaient stables en 5<sup>ème</sup>, et même en hausse en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> au cours des 10 dernières années.

### Évolution comparée des effectifs du breton optionnel et de la filière bilingue au lycée

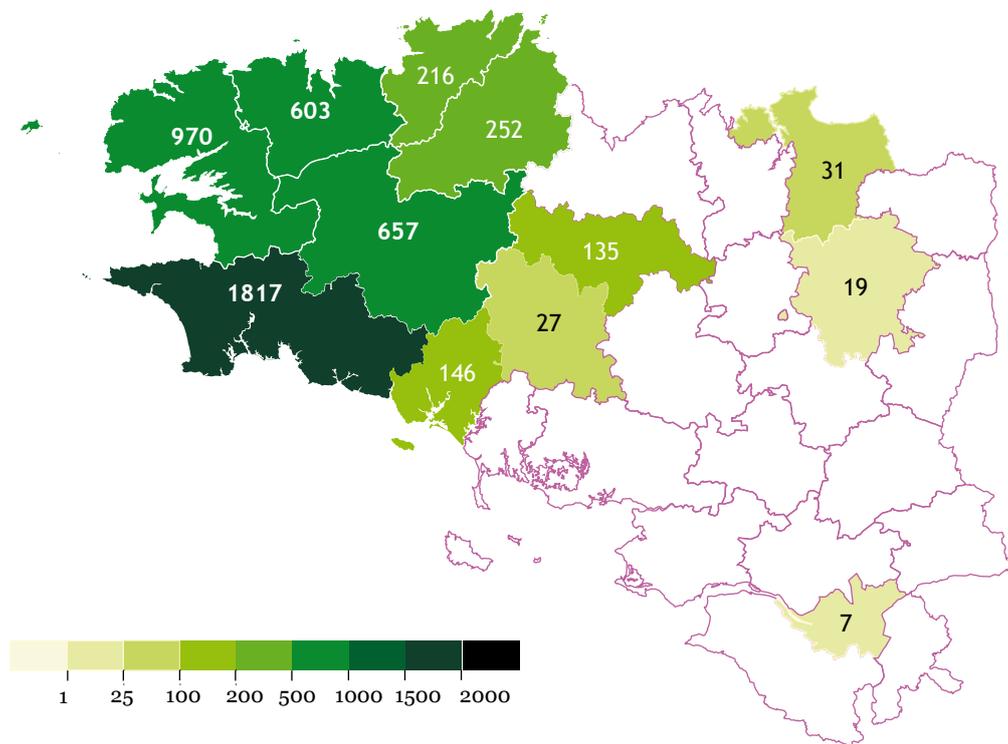


Entre 2003 et 2013, le dynamisme de la filière bilingue au lycée contraste avec l'évolution des effectifs de l'enseignement optionnel. Depuis 2010, les élèves qui apprennent le breton en tant que langue vivante sont moins nombreux que les lycéens bilingues, le Rectorat fermant souvent l'option là où il ouvre des filières bilingues. Pourtant ce mode d'apprentissage ne concerne pas le même public. L'option permet aux élèves n'ayant pas suivi une scolarité bilingue, c'est-à-dire actuellement 98% de l'ensemble des lycéens de démarrer l'apprentissage du breton.

Les effectifs de l'option semblent se stabiliser et recommencent même à progresser depuis 5 ans. En réalité, cette évolution positive ne concerne pas l'enseignement général public où en terminale, les élèves suivant des cours de breton sont très peu élevés : il n'y a ainsi que 27 élèves en terminale à l'échelle des 2 Académies.

# Le effectifs

Répartition des effectifs (public + catholique) par pays – rentrée 2018

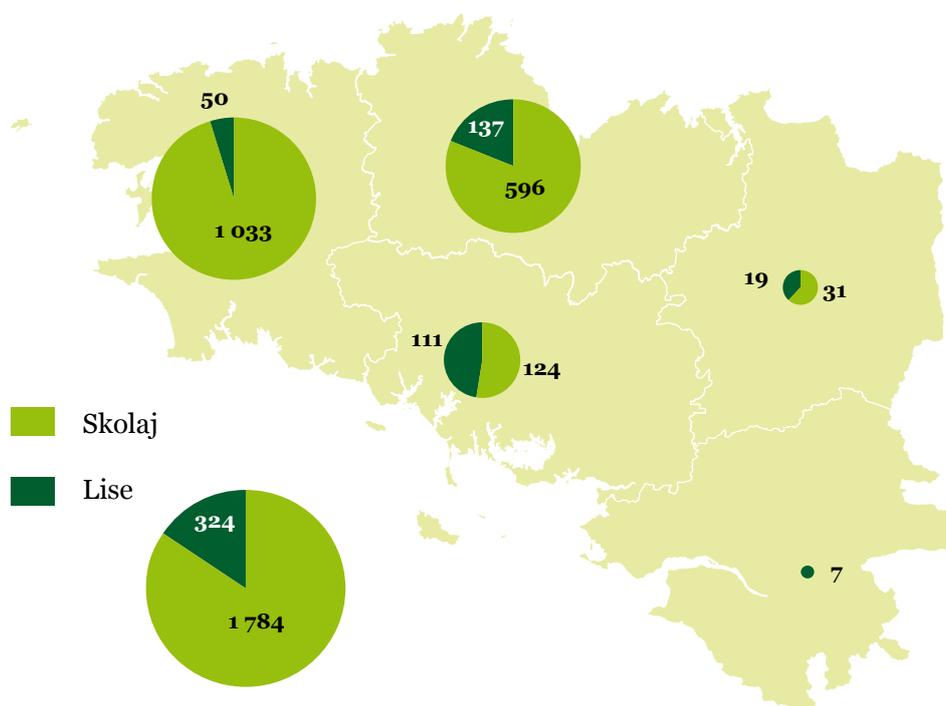


L'offre se réduit progressivement à la Basse-Bretagne et continue à reculer vers l'ouest. Ainsi, elle a disparu des pays d'Auray, celui de Blanc et de Brière en 2018 et de Vannes en 2017, pays où l'enseignement était présent au public. L'offre est de plus en plus limitée à l'est : elle n'est présente que dans 3 établissements (le collège de Saint-Malo, un lycée à Rennes et un lycée à Nantes).

Le pays de Cornouaille est le pays qui regroupe le plus d'élèves (37% de l'ensemble des élèves en option dans le 2<sup>nd</sup> degré), malgré une forte baisse par rapport à 2017 (-228 élèves et -11%). Le pays de Brest reste le 2<sup>ème</sup> pays en termes d'effectifs, grâce à l'option proposée dans les établissements catholiques : 90% des élèves suivant l'option sont scolarisés dans l'enseignement catholique.

## Dans l'enseignement public : 9 élèves sur 10 au collège, essentiellement en milieu rural

Par département - rentrée 2018

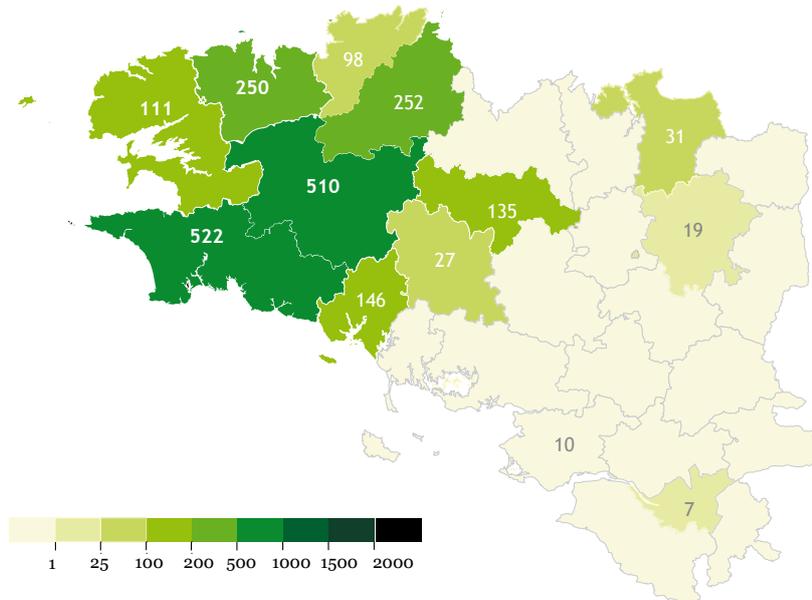


2 départements concentrent la grande majorité des élèves : **86% d'entre eux se situent dans les Côtes d'Armor et le Finistère**. Le Morbihan est en net retrait par rapport aux 2 autres départements de l'ouest. Le poids des 2 départements de l'est de la Bretagne est insignifiant, au regard de leur poids dans la population scolaire (1 élève sur 2).

Les lycéens sont plus nombreux dans les Côtes d'Armor et dans le Morbihan que dans le Finistère, ce qui est étonnant compte tenu des effectifs au collège. Ceci est significatif du manque de structuration de l'enseignement du breton dans le 2<sup>nd</sup> degré. Le Finistère est le département où les effectifs ont le plus baissé depuis 5 ans (effectifs divisés par 3 et 7 fermetures de cours au lycée). La part de l'option est devenue si faible que les lycéens bilingues finistériens sont aujourd'hui 2 fois plus nombreux que ceux apprenant le breton en option en 2018.

Globalement, **la place de l'option au lycée est extrêmement faible, les sites d'enseignement fermant les uns après les autres**. Il ne reste plus que 8 lycées offrant la possibilité d'apprendre la langue dans l'enseignement général : Guingamp, Carhaix, Morlaix, Quimper, Quimperlé, Rennes, Nantes et Hennebont. Dans l'enseignement professionnel, l'offre est limitée à 2 lycées : Rostrenen et Lorient, qui regroupent les 2/3 des lycéens apprenant le breton sur les 2 Académies. Cela montre le potentiel à élargir l'offre aux lycées professionnels, notamment dans ceux préparant aux métiers des services à la personne. Mais ce constat est surtout alarmant quant à la faiblesse de l'offre en enseignement général, où moins de 100 élèves apprennent le breton en option.

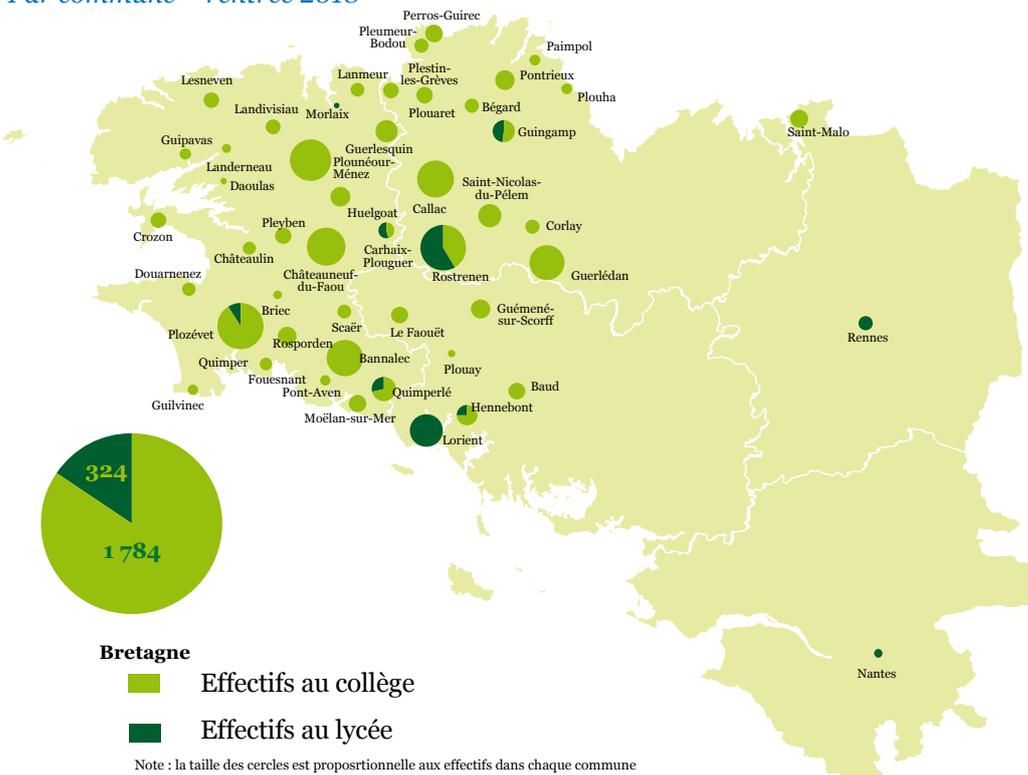
Répartition des effectifs de l'enseignement public par pays – rentrée 2018



Le pays de Cornouaille regroupe le plus d'élèves suivant l'option, malgré une baisse des effectifs. Il s'agit du territoire perdant le plus d'élèves en 2018 (-52, avec une baisse générale dans les collèges, à l'exception de Quimper). Les effectifs baissent dans la majorité des pays et si ce n'est pas le cas, ils restent stables.

Les effectifs sont peu élevés dans le pays de Brest, du fait d'une offre peu développée. Il n'existe notamment plus aucun collège public proposant un enseignement de breton en option à Brest. Il s'agit pourtant du pays le plus peuplé de Basse-Bretagne, scolarisant le plus d'élèves bilingues et regroupant le plus d'apprenants parmi les adultes.

Par commune – rentrée 2018

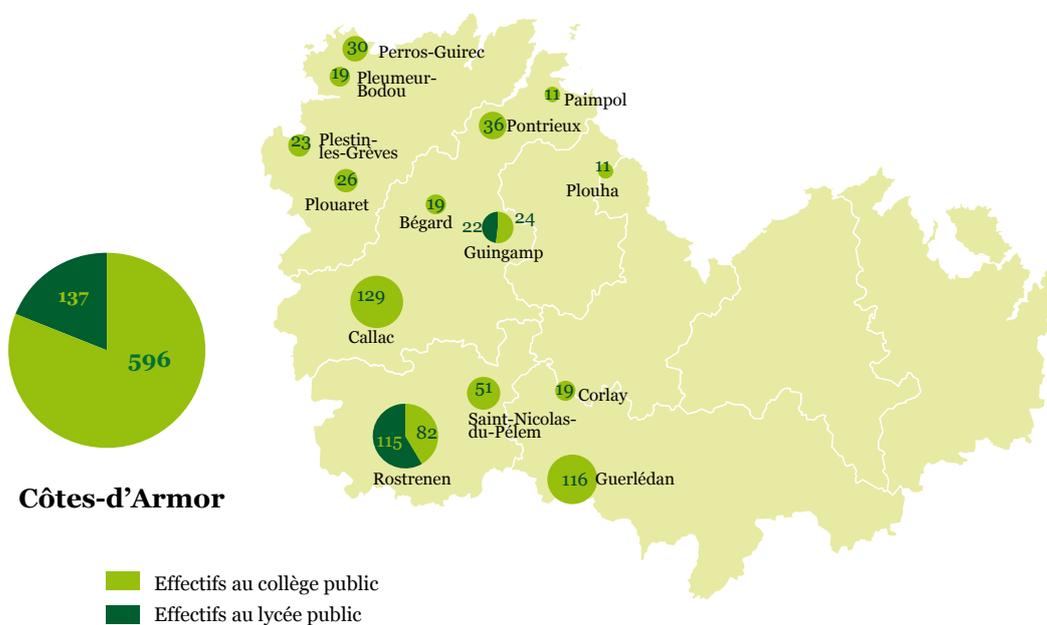


Les effectifs sont centrés en Basse-Bretagne, en dehors de quelques dizaines d'élèves en Haute-Bretagne. Le poids du collège est encore largement prépondérant, l'absence de continuité au lycée ne permet pas d'orienter les futurs lycéens vers un parcours d'études universitaires de breton.

Quimper devient la commune où les effectifs sont les plus élevés pour le public (203), grâce à la généralisation de l'offre à l'ensemble des 5<sup>èmes</sup>. Rostrenen reste très proche avec 197 élèves du fait de l'offre proposée en lycée professionnel et de l'offre généralisée à l'ensemble des 6<sup>èmes</sup> au collège.

Dans cette répartition, on ne retrouve pas les principaux sites de l'enseignement bilingue (Rennes, Vannes, Nantes ou encore Lannion). L'offre a souvent été fermée dans les collèges ou les lycées qui ont vu s'ouvrir une filière bilingue (Lanester en 2007, Saint-Brieuc et Brest en 2008, Lannion en 2009, Rennes en 2010 et Pont-l'Abbé en 2017). Plus aucun élève n'apprend le breton dans 8 communes supplémentaires en 2018 : Bourbriac, Étel, Gourin, Saint-Renan, Pluvigner, Plouzévet, le Relecq-Kerhuon et Saint-Nazaire.

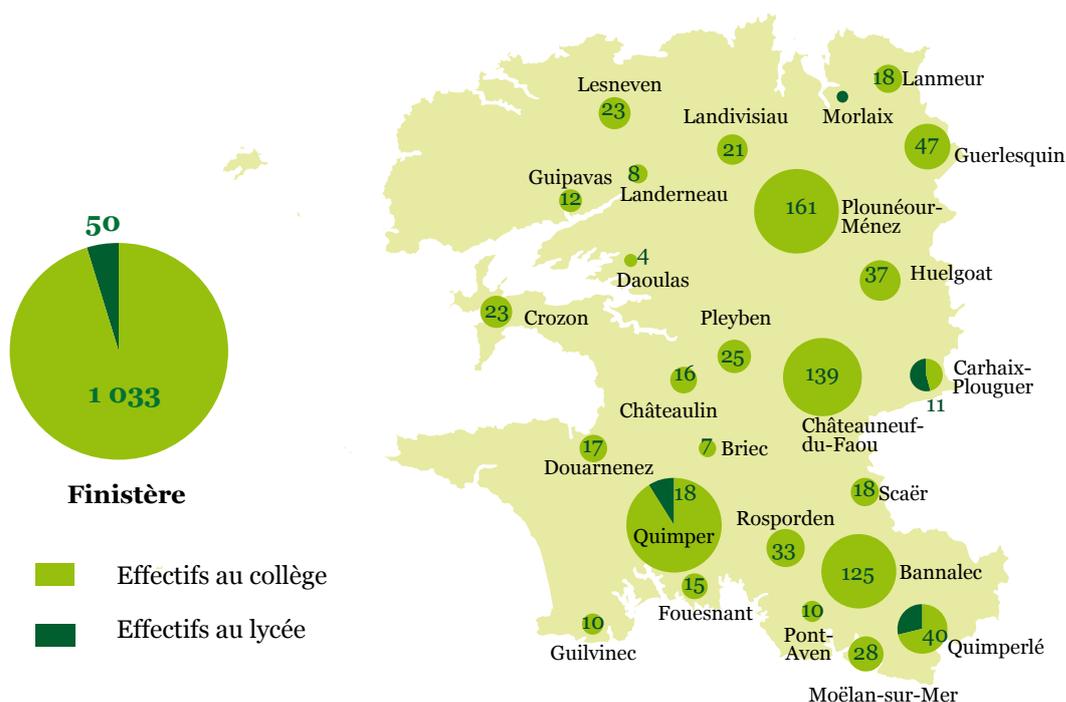
### Côtes-d'Armor – rentrée 2018



### 733 élèves apprennent le breton dans le 2<sup>nd</sup> degré public des Côtes-d'Armor.

Les effectifs sont en baisse (-5% et 39 élèves de moins), mais moins prononcée que dans les autres départements. La diminution des effectifs dans les collèges de Corlay (-17), Plouha (-17) ou Saint-Nicolas-du-Pélem a été compensée en partie par la hausse à Guerlédan (+22) bénéficiant d'une offre généralisée en 6<sup>ème</sup>, Guingamp (+7) et Plouaret (+5).

**Rostrenen** reste la commune où il y a le plus d'élèves dans le département et la ville comptant le plus de lycéens : plus d'un lycéen breton sur 3 suivant des cours se trouve au lycée professionnel de Rostrenen. **Il ne reste plus qu'1 seul lycée général doté d'une offre de breton dans le département, celui de Guingamp** où la rentrée s'est bien déroulée en seconde (17 élèves). En dehors de l'enseignement bilingue, il n'est plus possible d'apprendre le breton dans le second degré dans les 2 villes les plus peuplées du département : Saint-Brieuc et Lannion.

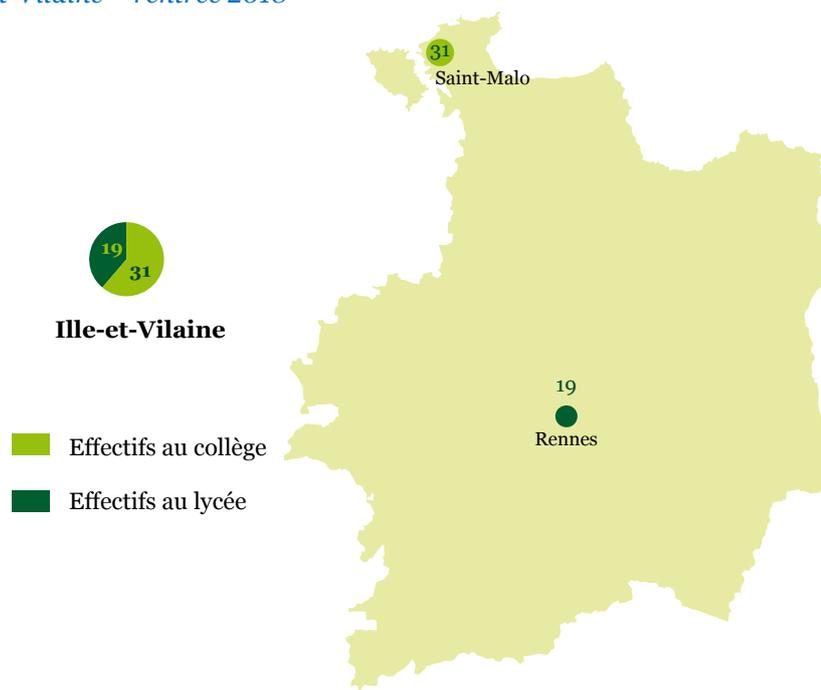


Note : la taille des cercles est proportionnelle aux effectifs dans chaque commune

**1 083 élèves apprennent le breton dans le 2<sup>nd</sup> degré public du Finistère, quasiment la totalité au collège (95%).** Le déséquilibre marqué entre les effectifs du collège et du lycée est encore plus fort qu'ailleurs. Il ne reste que 50 lycéens à apprendre le breton, en dehors de l'enseignement bilingue, dont seulement 16 en terminale pour passer l'épreuve au baccalauréat (9 à Quimper, 3 à Carhaix, 2 à Quimperlé et 2 à Morlaix).

Les effectifs baissent dans les collèges du département (-104 collégiens, -9% par rapport à 2017). Les baisses d'effectifs ne sont pas forcément importantes, mais elles sont présentes dans la majorité des établissements. Des fermetures de cours se sont produites dans 4 collèges également : Morlaix, Plozévet, Le Relecq-Kerhuon et Saint-Renan. L'offre a quasiment disparu dans le pays de Brest, territoire pourtant densément peuplé.

Le Finistère concentre encore plus de la moitié des collégiens suivant des cours dans le 2<sup>nd</sup> public (58%), comme pour l'enseignement bilingue.

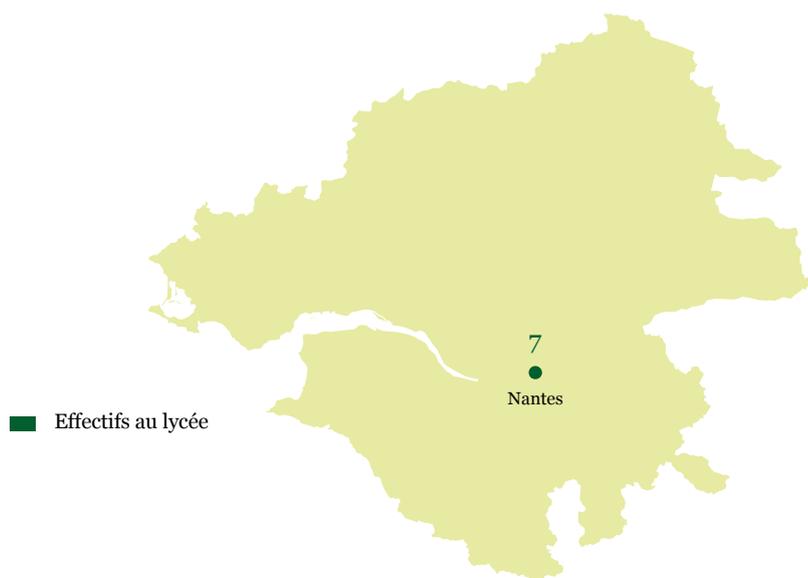


Note : la taille des cercles est proportionnelle aux effectifs dans chaque commune

L'enseignement du breton est dans une situation désastreuse en Ille-et-Vilaine, département le plus peuplé de l'Académie de Rennes, avec seulement 49 élèves suivant le breton en option. L'offre se résume à des cours dans un collège et un lycée. Du fait de cette offre réduite, les effectifs sont très bas : 50 élèves, soit 4 fois moins que les effectifs bilingues dans le 2<sup>nd</sup> degré public.

Seuls 19 élèves suivent l'option à Rennes au lycée, pourtant 1<sup>ère</sup> ville pour l'enseignement bilingue. Il n'est plus possible d'apprendre le breton en option au collège à Rennes depuis 2010. Par ailleurs, les élèves de Saint-Malo n'ont pas de continuité au lycée.

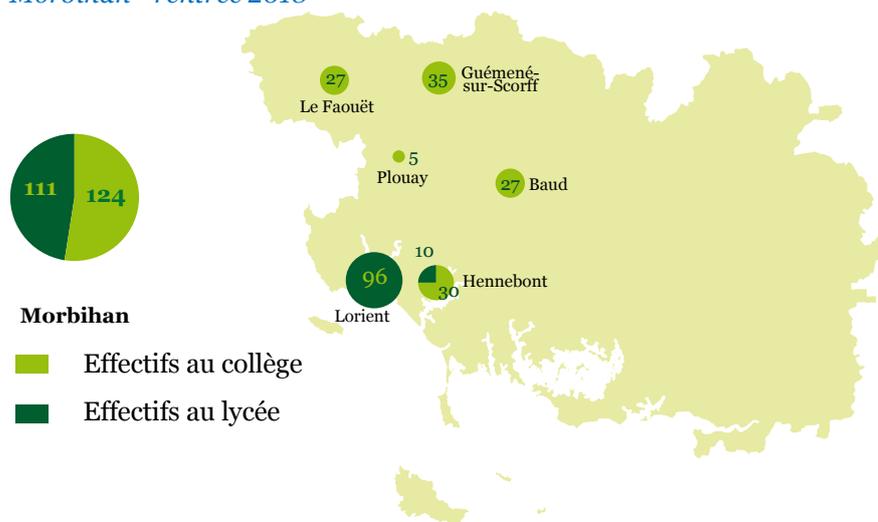
Loire-Atlantique – rentrée 2018



**7 lycéens** apprennent le breton en option dans le 2<sup>nd</sup> degré en Loire-Atlantique. L'offre se réduit à des cours dans un seul lycée dans le département, à Nantes.

Le collège ne dispose plus d'offre avec la **fermeture** des derniers cours en 2018 à **Saint-Nazaire**.

## Morbihan – rentrée 2018

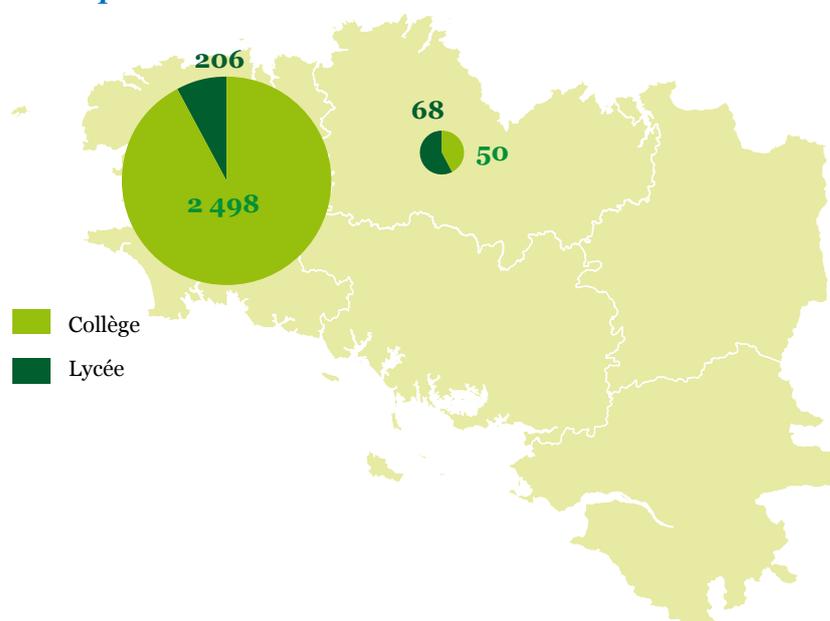


Note : la taille des cercles est proportionnelle aux effectifs dans chaque commune

**235 élèves** apprennent le breton en option dans le 2<sup>nd</sup> public dans le Morbihan. Les effectifs continuent de décroître en 2018 (-23% et 71 élèves de moins). Cette baisse provient du collège dont l'évolution est mauvaise depuis 5 ans, avec des effectifs divisés par 2. La forte diminution de 2018 provient de la réduction drastique de l'offre en un an, passant de 8 collèges à 5. Les cours ont ainsi été fermés à Étel (-23, alors qu'il s'agissait du collège ayant le plus d'élèves il y a seulement 2 ans), Gourin (-25) et Pluvigner (-13).

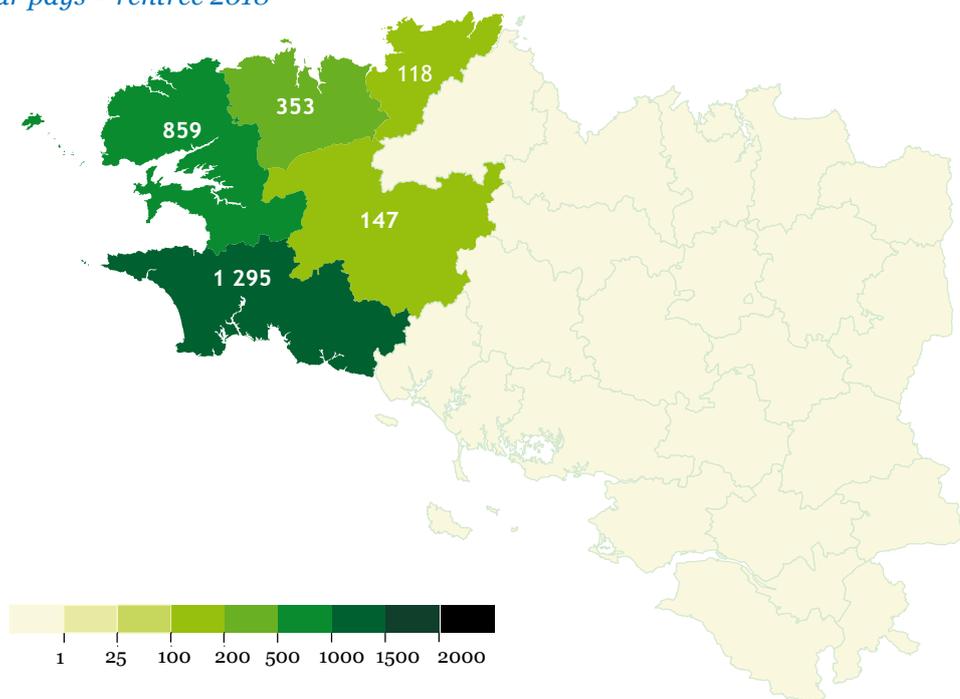
## Dans l'enseignement catholique : vers une offre centrée sur le Finistère

### Par département – rentrée 2018



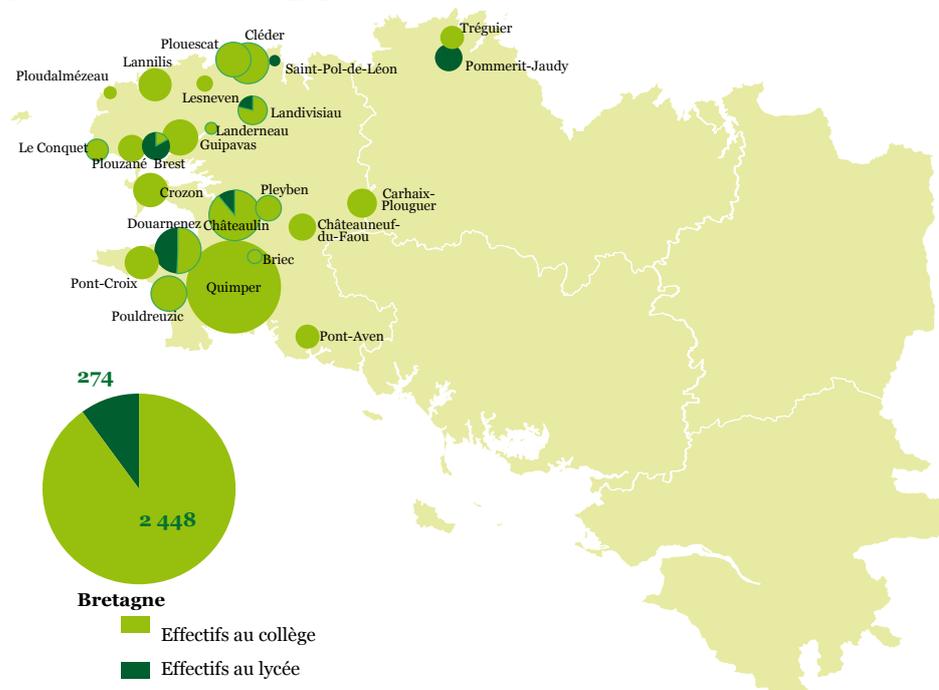
Après la fermeture de l'option dans tous les collèges et lycées d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan en 2011, les effectifs se concentrent de plus en plus dans le Finistère. En Côtes-d'Armor l'enseignement du breton est en train de disparaître au collège, avec une option qui n'est proposée que dans 1 seul établissement. Il ne reste des lycéens à apprendre le breton dans le département que grâce au lycée agricole de Pommerit-Jaudy, les cours ayant été fermés dans le dernier lycée général à Guingamp en 2017. Dans le Finistère également, l'offre se situe essentiellement au collège.

### Par pays – rentrée 2018



C'est dans le **pays de Cornouaille** que l'on trouve le plus d'élèves à suivre des cours de breton dans le 2<sup>nd</sup> degré catholique. Il regroupe désormais près de la moitié des élèves apprenant le breton (47%). Le pays de Brest reste deuxième, malgré une forte baisse (-385, soit -31%). Ces deux pays regroupent encore 4 élèves sur 5 des effectifs de l'enseignement catholique apprenant le breton<sup>9</sup>. On constate une baisse globale dans l'ensemble des territoires, à l'exception du pays du Centre-Ouest-Bretagne où les effectifs restent stables.

### Par commune -rentrée 2018



<sup>9</sup> Ces 2 pays regroupent 16% de la population scolaire du 2<sup>nd</sup> degré catholique.

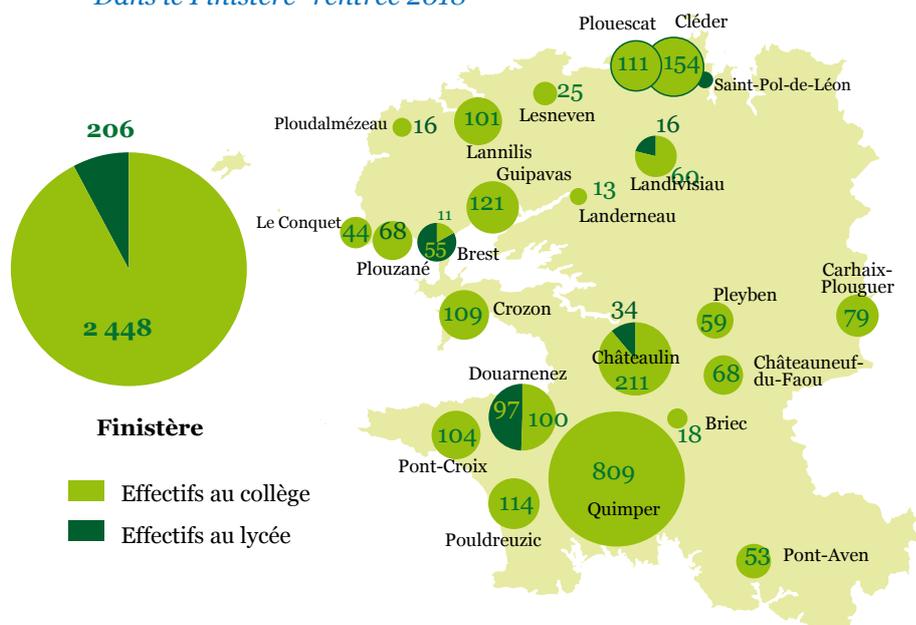
Les élèves sont concentrés dans le Finistère. La moyenne d'élèves par établissement est élevée dans l'enseignement catholique du fait de la généralisation de l'offre en 6<sup>ème</sup>. Dans le Finistère, elle est d'environ 110 élèves au collège, ce qui est plus élevé que dans le public (environ 40 collégiens par établissement en moyenne). Quimper reste la ville où les élèves apprenant le breton dans le 2<sup>nd</sup> degré catholique sont les plus nombreux, malgré une baisse en 2018 (-61)

*Dans les Côtes-d'Armor - rentrée 2018*



L'offre est en train de disparaître progressivement de l'enseignement général dans les Côtes-d'Armor. **50 collégiens** apprennent le breton dans un collège, celui de Tréguier. L'enseignement catholique a décidé en janvier 2016 de fermer l'option à Rostrenen, suite à l'ouverture de la filière bilingue au collège. Il n'y a plus aucun élève en 2018. Progressivement, l'option est remplacée par les filières bilingues alors qu'il s'agit de 2 publics différents (débutants pour l'option, élèves continuant le breton pour les filières bilingues). On observe cependant une belle progression des effectifs au collège de Tréguier (+28, dont la plupart en 6<sup>ème</sup>). Par contre, ces élèves n'ont pas la possibilité de poursuivre au lycée : le lycée de Lannion ne proposant pas cette offre, ni d'ailleurs aucun lycée général du département.

Du côté des lycées généraux, il n'y a plus d'offre, les cours ayant été fermés au lycée de Guingamp à la rentrée 2017. Le lycée agricole de Pommerit-Jaudy est désormais le seul à proposer un enseignement de breton dans le département.



**2 654 élèves** apprennent le breton en option dans le 2<sup>nd</sup> degré catholique dans le Finistère, soit plus de la moitié de l'ensemble des effectifs de l'enseignement optionnel en Bretagne et 96% des effectifs de l'enseignement catholique. Les effectifs baissent fortement au collège en 2018 (-17% et 550 élèves de moins). Ils sont toutefois encore 2 fois plus nombreux que dans le public (2 448 contre 1 033), ce qui montre d'ailleurs le retard pris par le public. Les baisses d'effectifs proviennent des établissements où les cours étaient financés par l'enseignement catholique : à Guipavas, on constate ainsi la baisse la plus forte (-326). D'autres collèges connaissent un recul de leurs effectifs, comme par exemple à Landivisiau (-153). Les cours ont été fermés également dans 5 collèges : à Saint-Renan (-67), Audierne (-44), Guilers (-4), Plabennec (-12) et à Pont-l'Abbé (-14). Des cours ont par ailleurs ouverts aux collèges de Ploudalmézeau et au likes à Quimper. La forte différence entre Quimper (809 collégiens) et Brest (11) est révélateur de l'absence de politique globale de l'enseignement catholique.

Au lycée, les effectifs augmentent légèrement (+28 lycéens soit +16%). 206 lycéens apprennent le breton, ce qui est plus élevé qu'au public (50), ce chiffre restant relativement bas.

## Conclusion

Le nombre d'élèves à apprendre le breton en option a baissé en 2018. Cette baisse est due au recul de l'offre au collège, tant dans l'enseignement public que catholique. Les fermetures de l'option ont été décidées dans 15 collèges en 2018 : 9 collèges publics et 6 catholiques, ce qui ne s'était jamais produit. Ce constat va à l'encontre de la convention État-Région, dont le but est la généralisation progressive de l'offre à l'ensemble des établissements du secondaire. Dans les faits, c'est donc l'inverse qui se produit.

La situation de l'enseignement optionnel est étroitement liée aux décisions institutionnelles, comme la généralisation de l'offre de cours à l'ensemble d'un niveau ou la fermeture de l'option en vue de l'ouverture d'une filière bilingue, ce qui ne devrait pas être le cas.

Les tendances constatées ces dernières années se renforcent. Le déséquilibre territorial s'accroît encore. On assiste à une concentration de l'offre sur le Finistère. Les territoires qui étaient déjà prépondérants se renforcent comme le pays de Cornouaille et plus particulièrement la ville de Quimper. La situation de l'option est préoccupante en Ille-et-Vilaine, en Loire-Atlantique ainsi que dans le Morbihan. L'exposition à la langue est en réalité peu élevée avec l'enseignement proposé : les cours se rapprochent plus d'une initiation que de cours de langue. L'enseignement optionnel n'est pas structuré dans le 2<sup>nd</sup> degré où l'on constate un déficit de continuité entre le collège et le lycée. Le nombre de lycéens à apprendre le breton est ainsi faible, notamment dans l'enseignement général.

# Annexes

## Les effectifs dans le 2<sup>nd</sup> degré (collège + lycée)

Niveau	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Collège	5 836	5 936	4 520	4 570	4 561	4 780	4 971	4 885	4 539	4 688	5 080	5 076	4 989	4 931	4 764	4 844	5 102	4 282
Lycée	907	838	795	715	588	523	587	446	433	360	370	372	427	401	460	586	605	598
<b>Total</b>	<b>6 743</b>	<b>6 774</b>	<b>5 315</b>	<b>5 285</b>	<b>5 149</b>	<b>5 303</b>	<b>5 558</b>	<b>5 331</b>	<b>4 972</b>	<b>5 048</b>	<b>5 450</b>	<b>5 448</b>	<b>5 416</b>	<b>5 332</b>	<b>5 224</b>	<b>5 430</b>	<b>5 707</b>	<b>4 880</b>

## Effectifs dans le 2<sup>nd</sup> degré – rentrée scolaire 2018

Département	Collèges publics	Lycée public	Total public	Croissance	Collèges catholiques	Lycées catholiques	Total catholique	Croissance	COLLEGE	LYCÉE	TOTAL BRETAGNE	Croissance	Croissance annuelle brute
Côtes-d'Armor	596	137	733	-5%	50	68	118	-25%	646	205	851	-8%	78
Finistère	1 033	50	1 083	-10%	2 448	206	2 654	-17%	3 481	256	3 737	-15%	667
Ille-et-Vilaine	31	19	50	2%	-	-	-	-	31	19	50	2%	1
Loire-Atlantique	-	7	7	-63%	-	-	-	-	-	7	7	-63%	12
Morbihan	124	111	235	-23%	-	-	-	-	124	111	235	-23%	71
<b>BRETAGNE</b>	<b>1 784</b>	<b>324</b>	<b>2 108</b>	<b>-10%</b>	<b>2 498</b>	<b>274</b>	<b>2 772</b>	<b>-18%</b>	<b>4 282</b>	<b>598</b>	<b>4 880</b>	<b>-14%</b>	<b>827</b>
Croissance annuelle en %	-11%	-3%			-19%	1%			-16%	-1,2%		-14%	
Croissance annuelle brute	- 229	- 9	- 238	-10%	- 591	2	- 589		- 820	- 7	- 827		

## Effectifs dans le 2<sup>nd</sup> degré par pays – rentrée scolaire 2018

Pays	Collèges publics	Collèges catholiques	TOTAL COLLÈGE	Lycées publics	Lycées catholiques	TOTAL LYCÉES	PUBLIC	CATHOLIQUE	TOTAL 2018/2019
Pays de Cornouaille	488	1 198	1 686	34	97	131	522	1 295	1 817
Pays de Brest	111	778	889		81	81	111	859	970
Pays du Centre-Ouest-Bretagne	382	147	529	128		128	510	147	657
Pays de Morlaix	247	325	572	3	28	31	250	353	603
Pays de Guingamp	230		230	22		22	252	-	252
Pays du Trégor	98	50	148		68	68	98	118	216
Pays de Lorient	35		35	111		111	146	-	146
Pays Centre-Bretagne	135		135			-	135	-	135
Pays de Saint-malo	31		31			-	31	-	31
Pays de Pontivy	27		27			-	27	-	27
Pays de Rennes	-		-	19		19	19	-	19
Pays de Nantes	-		-	7		7	7	-	7
<i>Pays Blanc et de Brière</i>	-		-			-	-	-	-
<i>Pays d'Auray</i>	-		-			-	-	-	-

Les 20 premières communes en terme d'effectifs en option dans le public – rentrée 2018

Rang	Commune	Dep.	Pays	Population légale 2015	Collège public	Lycée public	TOTAL Rentrée 2017	Évolution annuelle
1	Quimper	29	P.Cornouaille	63 508	185	18	<b>203</b>	<b>12</b>
2	Rostrenen	22	P.Centre-Ouest-Bretagne	3 101	82	115	<b>197</b>	<b>10</b>
3	Plounéour-Menez	29	P.Morlaix	1 251	161		<b>161</b>	<b>2</b>
4	Châteauneuf-du-Faou	29	P.Centre-Ouest-Bretagne	3 690	139		<b>139</b>	<b>5</b>
5	Callac	22	P.Guingamp	2 211	129		<b>129</b>	<b>9</b>
6	Bannalec	29	P.Cornouaille	5 634	125		<b>125</b>	<b>5</b>
7	Guerlédan	22	P.Centre-Bretagne	2 460	116		<b>116</b>	<b>22</b>
8	Lorient	56	P.Lorient	57 706		101	<b>101</b>	<b>5</b>
9	Quimperlé	29	P.Cornouaille	12 018	40	16	<b>56</b>	<b>1</b>
10	Saint-Nicolas-du-Pélem	22	P.Centre-Ouest-Bretagne	1 669	51		<b>51</b>	<b>14</b>
11	Guerlesquin	29	P.Morlaix	1 343	47		<b>47</b>	<b>11</b>
12	Guingamp	22	P.Guingamp		24	22	<b>46</b>	<b>18</b>
13	Hennebont	56	P.Lorient	15 489	30	10	<b>40</b>	<b>18</b>
14	Huelgoat	29	P.Centre-Ouest-Bretagne	1 530	37		<b>37</b>	<b>9</b>
15	Pontieux	22	P.Guingamp	1 022	36		<b>36</b>	<b>6</b>
16	Guéméné-su-Scorff	56	P.Centre-Ouest-Bretagne	1 103	35		<b>35</b>	<b>7</b>
17	Rosporden	29	P.Cornouaille	7 608	33		<b>33</b>	<b>16</b>
18	Saint-Malo	35	P.Saint-Malo	45 719	31		<b>31</b>	<b>1</b>
19	Perros-Guirec	22	P.Trégor	7 376	30		<b>30</b>	<b>2</b>
20	Moëlan-sur-Mer	29	P.Cornouaille	6 874	28		<b>28</b>	<b>10</b>

Les 20 premières communes en termes d'effectifs en option dans l'enseignement catholique- Rentrée 2018

Rang	Commune	Dep.	Pays	Population légale 2015	Collège catholique	Lycée catholique	TOTAL Rentrée 2017	Évolution annuelle
1	Quimper	29	P.Cornouaille	63 508	809		<b>809</b>	<b>61</b>
2	Châteaulin	29	P.Brest	5 227	211	26	<b>237</b>	<b>33</b>
3	Douarnenez	29	P.Cornouaille	14 208	100	97	<b>197</b>	<b>28</b>
4	Cléder	29	P.Morlaix	3 770	154		<b>154</b>	<b>17</b>
5	Guipavas	29	P.Brest	14 418	121		<b>121</b>	<b>326</b>
6	Pouldreuzic	29	P.Cornouaille	2 135	114		<b>114</b>	<b>56</b>
7	Plouescat	29	P.Morlaix	3 514	111		<b>111</b>	<b>111</b>
8	Crozon	29	B.Brest	7 601	109		<b>109</b>	<b>30</b>
9	Pont-Croix	29	P.Cornouaille	1 586	104		<b>104</b>	<b>3</b>
10	Lannilis	29	P.Brest	5 473	101		<b>101</b>	<b>4</b>
11	Carhaix-plouguer	29	P.Centre-Ouest-Bretagne	7 391	79		<b>79</b>	<b>40</b>
12	Landivisiau	29	P.Morlaix	9 079	60	16	<b>76</b>	<b>145</b>
13	Châteauneuf-du-Faou	29	P.Centre-Ouest-Bretagne	3 690	68		<b>68</b>	<b>10</b>
14	Plouzané	29	P.Brest	12 543	68		<b>68</b>	<b>5</b>
15	Pommerit-Jaudy	22	P.Guingamp	1 247		68	<b>68</b>	<b>26</b>
16	Brest	29	P.Brest	139 163	11	55	<b>66</b>	<b>6</b>
17	Pleyben	29	P.Centre-Ouest-Bretagne	3 743	59		<b>59</b>	<b>4</b>
18	Pont-Aven	29	P.Cornouaille	2 823	53		<b>53</b>	<b>8</b>
19	Tréguier	22	P.Trégor	2 470	50		<b>50</b>	<b>5</b>
20	Le Conquet	29	P.Brest	2 662	44		<b>44</b>	<b>12</b>

Effectifs par commune – rentrée 2018

Rang	Commune	Dep.	Collèges publics	Collèges catholiques	TOTAL COLLÈGE	Lycées publics	Lycées catholiques	TOTAL LYCÉES	PUBLIC	CATHOLIQUE	TOTAL RENTRÉE 2018	Évolution annuelle
1	Quimper	29	185	809	994	18		18	203	809	1 012	49
2	Châteaulin	29	16	211	227		26	26	16	237	253	30
3	Douarnenez	29	17	100	117		97	97	17	197	214	28
4	Chateaufou-du-Faou	29	139	68	207			-	139	68	207	15
5	Rostrenen	22	82		82	115		115	197	-	197	18
6	Plouneour-Menez	29	161		161			-	161	-	161	2
7	Cléder	29		154	154			-	-	154	154	17
8	Guipavas	29	12	121	133			-	12	121	133	333
9	Crozon	29	23	109	132			-	23	109	132	26
10	Callac	22	129		129			-	129	-	129	9
11	Bannalec	29	125		125			-	125	-	125	5
12	Guerlédan	22	116		116			-	116	-	116	22
13	Pouldreuzic	29		114	114			-	-	114	114	56
14	Plouescat	29		111	111			-	-	111	111	111
15	Pont-Croix	29		104	104			-	-	104	104	3
16	Carhaix-Plouguer	29	11	79	90	13		13	24	79	103	47
18	Lorient	56			-	101		101	101	-	101	5
17	Lannilis	29		101	101			-	-	101	101	4
19	Landivisiau	29	21	60	81		16	16	21	76	97	151
20	Pleyben	29	25	59	84			-	25	59	84	7
22	Plouzané	29		68	68			-	-	68	68	5
21	Pommerit-Jaudy	22			-		68	68	-	68	68	26
23	Brest	29	-	11	11		55	55	-	66	66	6
24	Pont-Aven	29	10	53	63			-	10	53	63	14
25	Quimperlé	29	40		40	16		16	56	-	56	1
26	Saint-Nicolas-du-Pélem	22	51		51			-	51	-	51	14
27	Tréguier	22		50	50			-	-	50	50	5
28	Lesneven	29	23	25	48			-	23	25	48	19
29	Guerlesquin	29	47		47			-	47	-	47	11
30	Guingamp	22	24		24	22		22	46	-	46	18
31	Le Conquet	29		44	44			-	-	44	44	12
32	Hennebont	56	30		30	10		10	40	-	40	18
33	Huelgoat	29	37		37			-	37	-	37	9
34	Pontrieux	22	36		36			-	36	-	36	6
35	Guéméné-su-Scorff	56	35		35			-	35	-	35	7
36	Rosporden	29	33		33			-	33	-	33	16
37	Saint-Malo	35	31		31			-	31	-	31	1
38	Perros-Guirec	22	30		30			-	30	-	30	2
39	Moëlan-sur-Mer	29	28		28			-	28	-	28	10
41	Le Faouët	56	27		27			-	27	-	27	2
40	Baud	56	27		27			-	27	-	27	-
42	Plouaret	22	26		26			-	26	-	26	5
43	Briec	29	7	18	25			-	7	18	25	37
44	Plestin-Les-Grèves	22	23		23			-	23	-	23	5
45	Landerneau	29	8	13	21			-	8	13	21	2
48	Pleumeur-Bodoù	22	19		19			-	19	-	19	2
49	Rennes	35			-	19		19	19	-	19	-
46	Bégard	22	19		19			-	19	-	19	2
47	Corlay	22	19		19			-	19	-	19	17
50	Lanmeur	29	18		18			-	18	-	18	7
51	Scaër	29	18		18			-	18	-	18	3
52	Ploudalmézeau	29		16	16			-	-	16	16	16
53	Fouesnant	29	15		15			-	15	-	15	1
54	Saint-Pol-de-Léon	29			-		12	12	-	12	12	12
55	Paimpol	22	11		11			-	11	-	11	-
56	Plouha	22	11		11			-	11	-	11	17
57	Le Guilvinec	29	10		10			-	10	-	10	6
58	Nantes	44			-	7		7	7	-	7	2
59	Plouay	56	5		5			-	5	-	5	6
60	Daoulas	29	4		4			-	4	-	4	5
61	Morlaix	29			-	3		3	3	-	3	22
	<i>Le Relecq-Kerhuon</i>	29			-			-	-	-	-	3
	<i>Guilers</i>	29			-			-	-	-	-	4
	<i>Plouzévet</i>	29			-			-	-	-	-	5
	<i>Bourbriac</i>	22			-			-	-	-	-	8
	<i>Saint-Nazaire</i>	44			-			-	-	-	-	10
	<i>Plabennec</i>	29			-			-	-	-	-	12
	<i>Pluvigner</i>	56			-			-	-	-	-	13
	<i>Pont-l'Abbé</i>	29			-			-	-	-	-	14
	<i>Étel</i>	56			-			-	-	-	-	23
	<i>Gourin</i>	56			-			-	-	-	-	25
	<i>Audierne</i>	29			-			-	-	-	-	44
	<i>Saint-Renan</i>	29			-			-	-	-	-	83